



OFFICIEL de NIVEAU 1





Contenu

1. Aperçu : Introduction aux courses de ski alpin
2. Postes
3. Sécurité

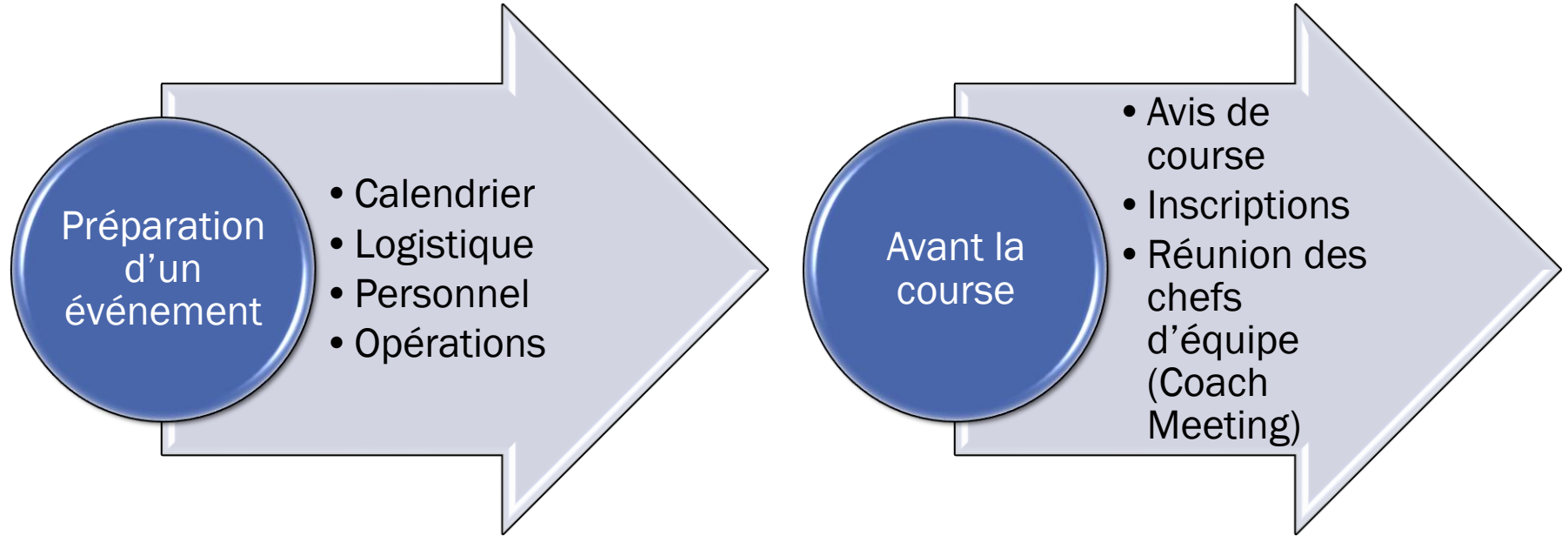


APERÇU



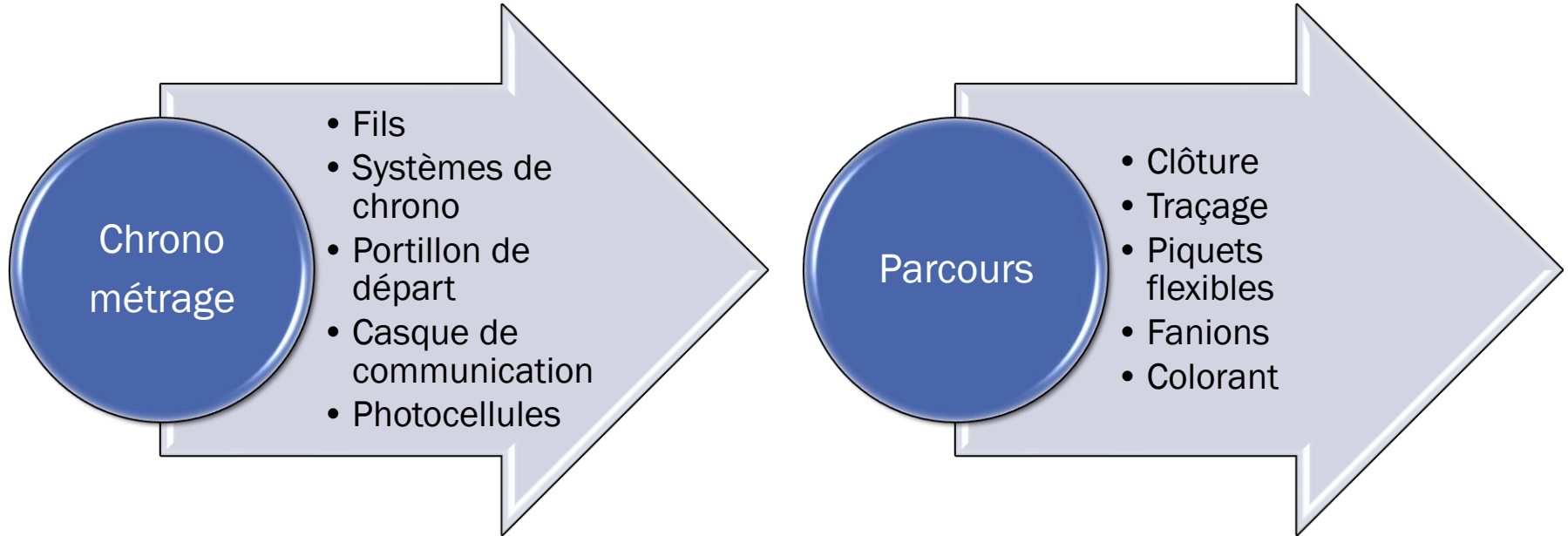


1. Préparation



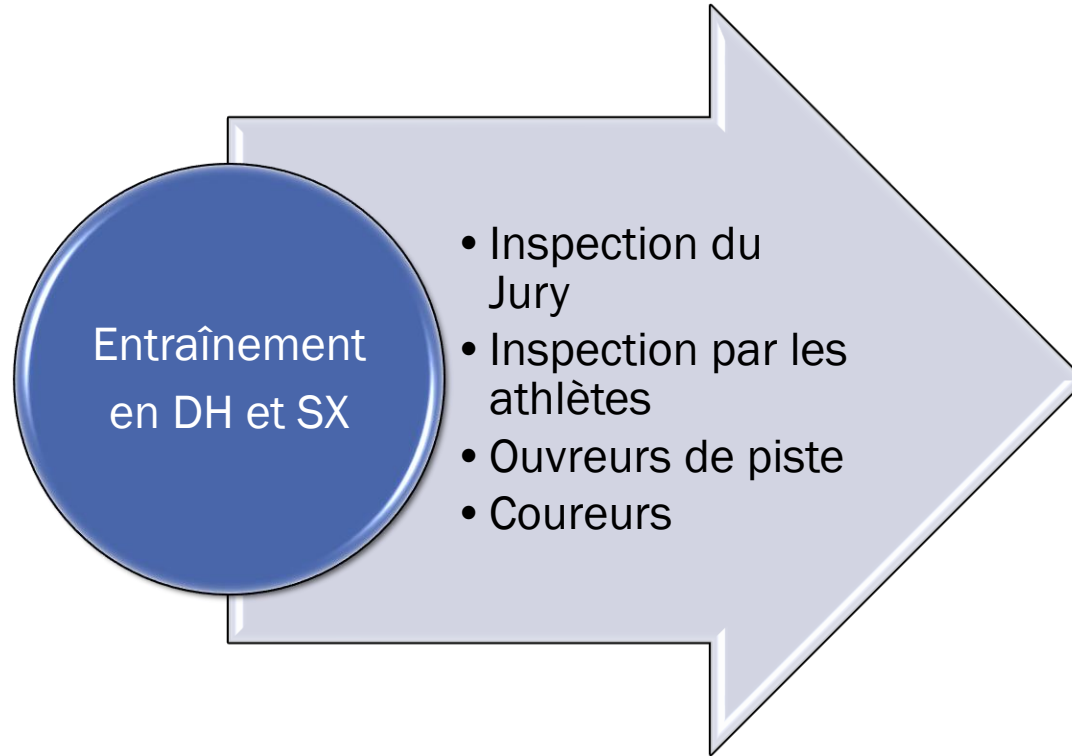


2. Équipement



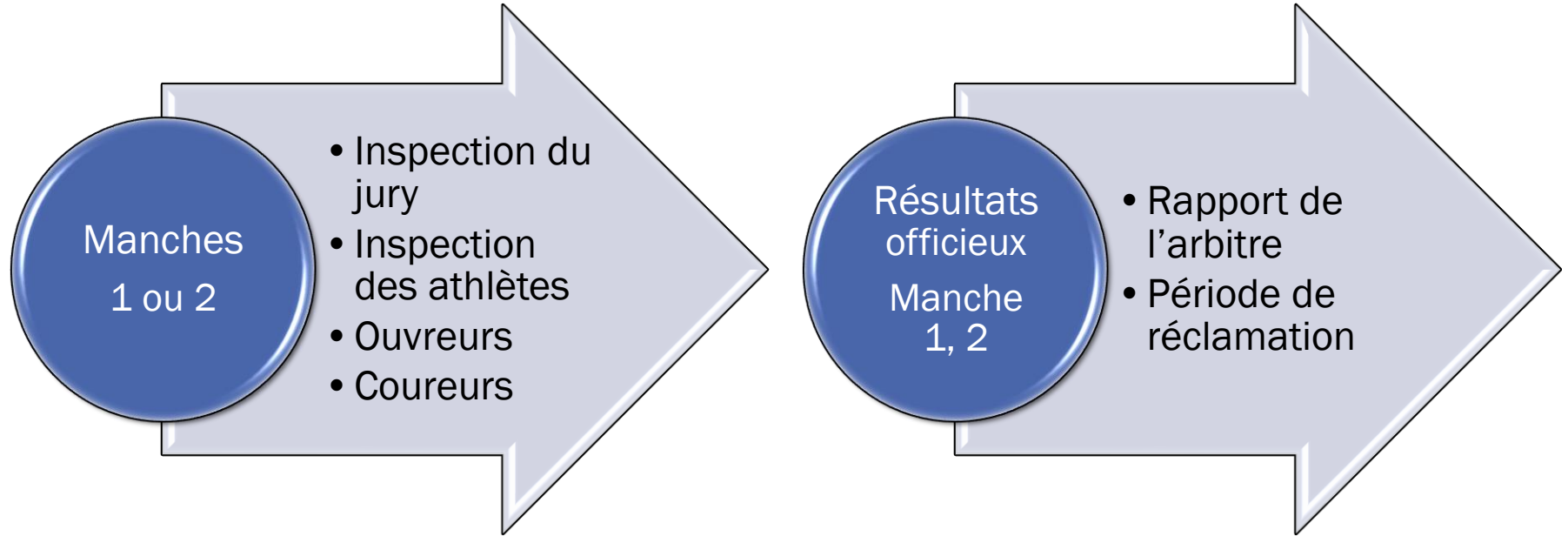


3. Entraînement pour la **Descente** (DH) et le **Ski Cross** (SX)



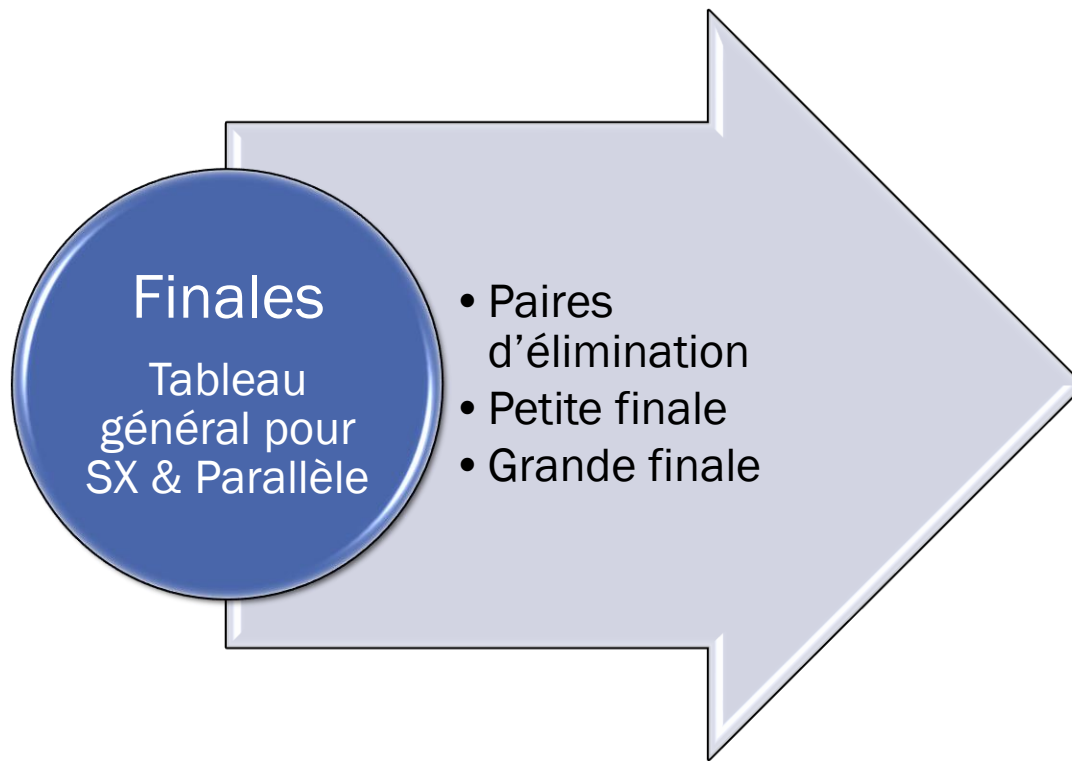


4. Manche des courses



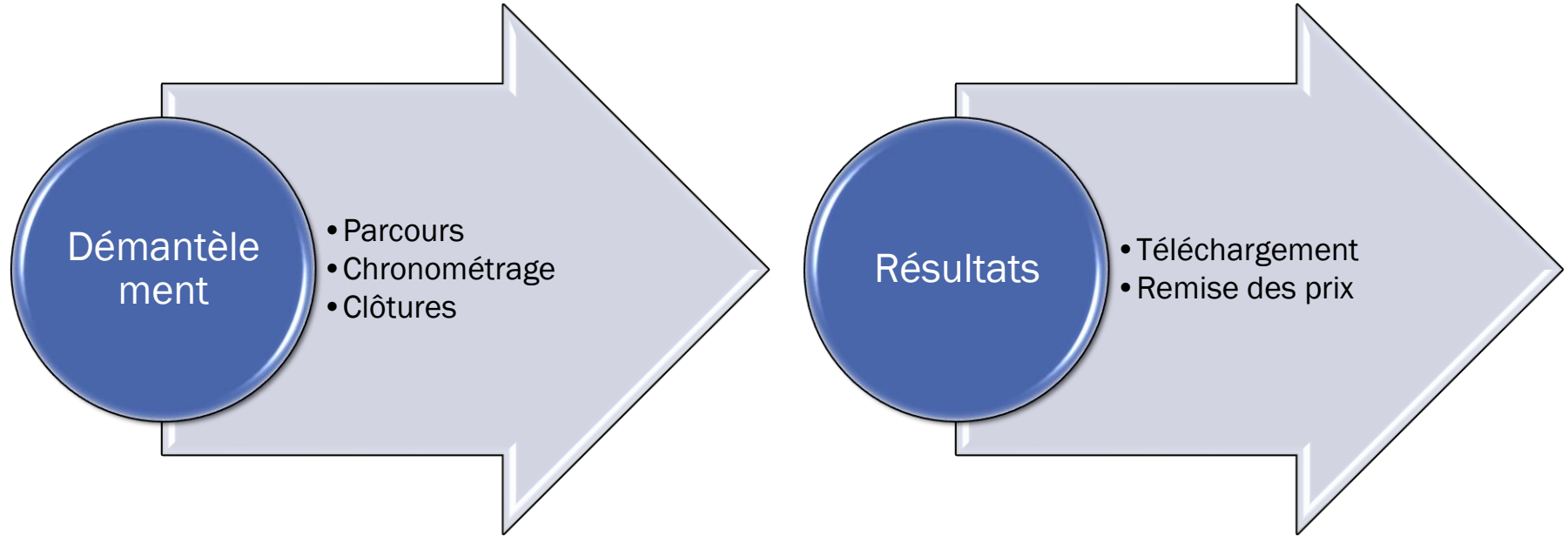


5. Manches finales pour Parallèle et SX





6. Démantèlement et résultats





Aperçu





GOUVERNANCE





Principes

Sécurité

Équité



Gouvernance

Internationale



FIS Fédération internationale de ski
(*Alpine & Cross*)

WPAS World Para Alpine Skiing

Nationale

ACA Alpine Canada Alpin



CPC Comité paralympique canadien



ACSH Association canadienne des sports d'hiver



Provinces/Territoires

OPTS Organisme provincial/territorial de sports



ALPINE YUKON





Règlementation

Internationale



RIS Les règlements
des concours
internationaux
du ski

WPAS Rules and
Regulations



Nationale

RNC Règlements
nationaux de
compétition



Provinces/Territoires

Règlements
et directives
provincial/territorial



Niveaux de compétition

Internationale



Coupe du Monde
Coupe continentale
Courses à points FIS/WPAS



Championnats du Monde
Olympiques d'hiver
Jeux paralympiques

Nationale



Courses à points nationaux
ACA

Championnats nationaux

Provinces/Territoires

U14 U16 U18 U21 courses
régionales

Club

Championnats provinciaux



Officiels

Internationale



Délégué technique
FIS (**DT**)

Officiels ACA

*Les DT FIS
officient aux
événements
WPAS*

Nationale

DT ACA



Officiels ACA

Provinces/Territoires

DT ACA

Officiels ACA

Formateurs

Examineurs des
DT



Catégories para-alpine

Déficiência visuelle (VI)

Skie avec un guide qui le précède en lui donnant des instructions



Debout

Équipement adapté: prothèse, orthèse, bâtons stabilisateurs



Assis

Équipement adapté: ski-chaise, bâtons stabilisateurs





Gouvernance



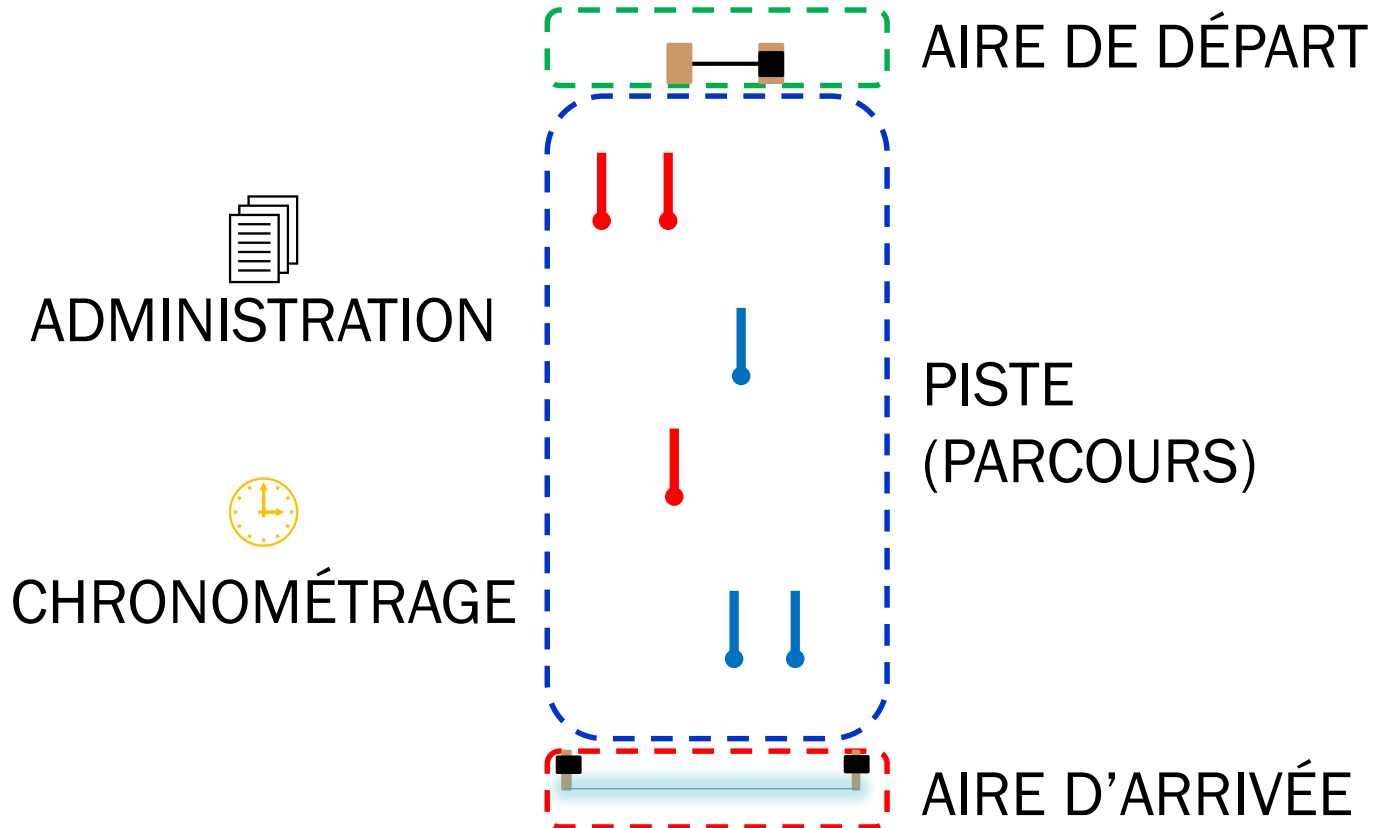


La COURSE





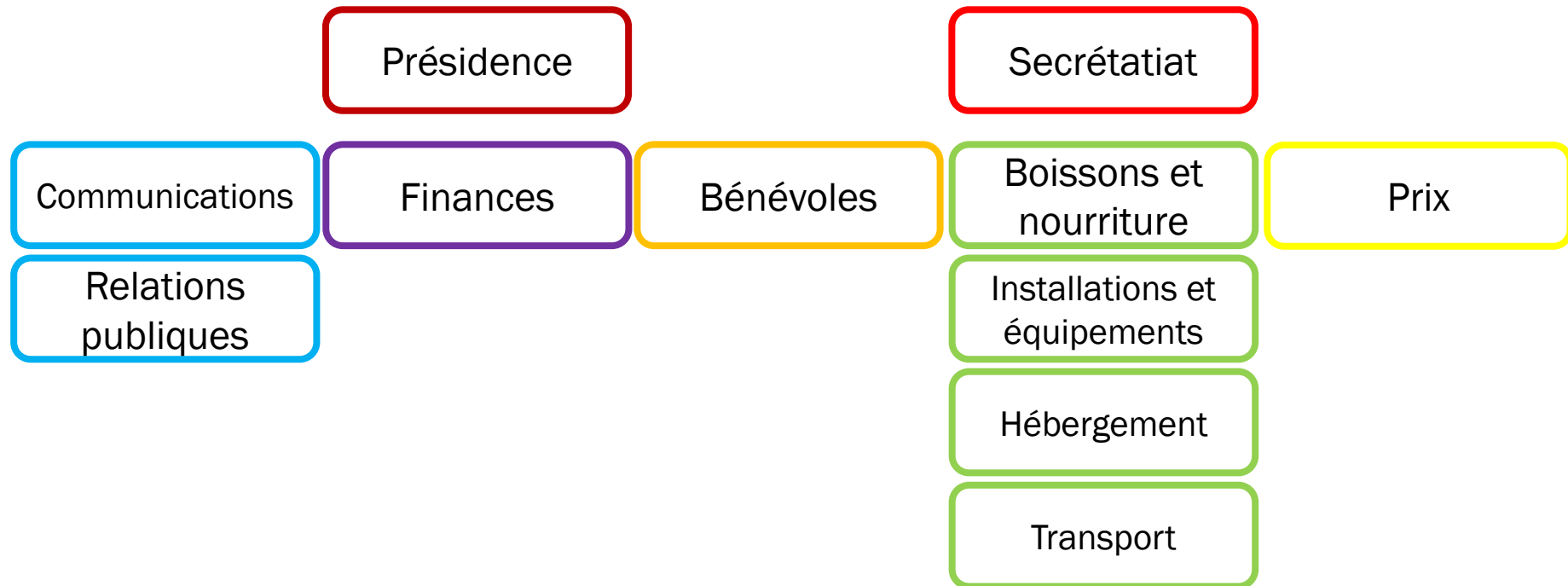
Les zones de la course





Administration - COC

COMITÉ ORGANISATEUR DE LA COURSE (COC)





Secrétariat – Administrateur d'épreuve (RA)

Avant la réunion des entraîneurs
Avis de course Incriptions

Après la réunion des entraîneurs

Horaire

Liste de départ

Après la course
Résultats

RACE NOTICE

Name of Event: ANNUAL RACE EVENT AT MY HILL
Date: Saturday, 14 September 2019
Deadline: 13 September 2019

Place: My Hill
Race Classes: Race Men
Contact: 512-312-3123, 5124 10124
Gender: Men & Women

Event: FIS & FIS License
Start of Race: 11:00 AM
Technical Delegate: T. Desjardis
Race Administrator: H. Administrator

Headline: Friday, 13 September 2019
Fee: CAGS \$100
Visa/Miscellaneous: detail, cheque payable to "My Hill", cash
Contact My Hill in advance for strange payments
R. Administrator: radmin@myhill.ca 514-555-5578

Local Official: FIS International: info@fiscanada.org
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
Contact: International: N. Administrator: ACA 555-555-1234
National: P. Administrator: PSC 600-555-5578

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

ENTRY FORM
FORMULAIRE D'INSCRIPTION
ANMELDUNGSSCHULFORMULAR

Name of Event: ANNUAL RACE EVENT AT MY HILL
Date: Saturday, 14 September 2019
Deadline: 13 September 2019

Place: My Hill
Race Classes: Race Men
Contact: 512-312-3123, 5124 10124
Gender: Men & Women

Event: FIS & FIS License
Start of Race: 11:00 AM
Technical Delegate: T. Desjardis
Race Administrator: H. Administrator

Headline: Friday, 13 September 2019
Fee: CAGS \$100
Visa/Miscellaneous: detail, cheque payable to "My Hill", cash
Contact My Hill in advance for strange payments
R. Administrator: radmin@myhill.ca 514-555-5578

Local Official: FIS International: info@fiscanada.org
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
Contact: International: N. Administrator: ACA 555-555-1234
National: P. Administrator: PSC 600-555-5578

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

PROGRAM / PROGRAMME / PROGRAMM

Event: ANNUAL RACE EVENT AT MY HILL
Date: Saturday, 14 September 2019
Deadline: 13 September 2019

Place: My Hill
Race Classes: Race Men
Contact: 512-312-3123, 5124 10124
Gender: Men & Women

Event: FIS & FIS License
Start of Race: 11:00 AM
Technical Delegate: T. Desjardis
Race Administrator: H. Administrator

Headline: Friday, 13 September 2019
Fee: CAGS \$100
Visa/Miscellaneous: detail, cheque payable to "My Hill", cash
Contact My Hill in advance for strange payments
R. Administrator: radmin@myhill.ca 514-555-5578

Local Official: FIS International: info@fiscanada.org
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
Contact: International: N. Administrator: ACA 555-555-1234
National: P. Administrator: PSC 600-555-5578

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

START LIST / DÉPART / STARTLIST

Event: ANNUAL RACE EVENT AT MY HILL
Date: Saturday, 14 September 2019
Deadline: 13 September 2019

Place: My Hill
Race Classes: Race Men
Contact: 512-312-3123, 5124 10124
Gender: Men & Women

Event: FIS & FIS License
Start of Race: 11:00 AM
Technical Delegate: T. Desjardis
Race Administrator: H. Administrator

Headline: Friday, 13 September 2019
Fee: CAGS \$100
Visa/Miscellaneous: detail, cheque payable to "My Hill", cash
Contact My Hill in advance for strange payments
R. Administrator: radmin@myhill.ca 514-555-5578

Local Official: FIS International: info@fiscanada.org
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
Contact: International: N. Administrator: ACA 555-555-1234
National: P. Administrator: PSC 600-555-5578

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

RESULTS / RÉSULTATS / ERGEBNISSE

Event: ANNUAL RACE EVENT AT MY HILL
Date: Saturday, 14 September 2019
Deadline: 13 September 2019

Place: My Hill
Race Classes: Race Men
Contact: 512-312-3123, 5124 10124
Gender: Men & Women

Event: FIS & FIS License
Start of Race: 11:00 AM
Technical Delegate: T. Desjardis
Race Administrator: H. Administrator

Headline: Friday, 13 September 2019
Fee: CAGS \$100
Visa/Miscellaneous: detail, cheque payable to "My Hill", cash
Contact My Hill in advance for strange payments
R. Administrator: radmin@myhill.ca 514-555-5578

Local Official: FIS International: info@fiscanada.org
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
Contact: International: N. Administrator: ACA 555-555-1234
National: P. Administrator: PSC 600-555-5578

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Event: Friday, 13 September 2019
Time: 10:00
Place: Meeting Room, My Hill

Program: FIS & FIS License
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

Notice Board Location: FIS-BIBEX
FIS-BIBEX: FIS-BIBEX No. 1-800-935-1234

*Résultat para-alpin : temps et facteur de classification



Chronométrage

❖ Calcul des temps

Heure d'arrivée	9:31:05,23425
<u>– Heure de départ</u>	<u>9:30:21,98344</u>
Temps de parcours	43,25 secondes

- ❖ Trois systèmes utilisés pour enregistrer les heures
 - ❖ tous les systèmes sont synchronisés à l'heure du jour
 - ❖ si le système primaire rate une impulsion, un système de sauvegarde est utilisé pour calculer le temps
- ❖ Les temps annoncés/affichés durant la course sont officiels



- perceuse
- mèche
- pelle
- scie

scie

casque

Portillon et baguette



chrono
manuel

chronomètres
imprimantes

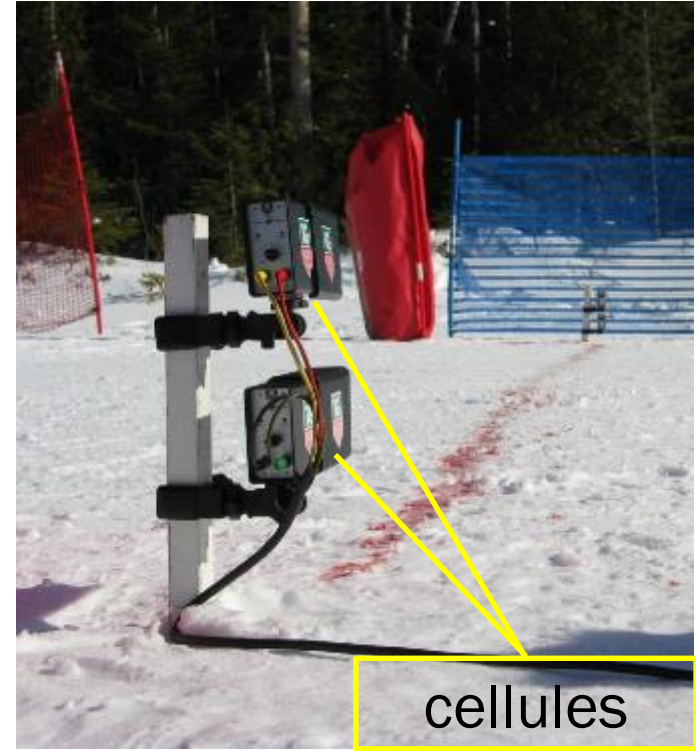
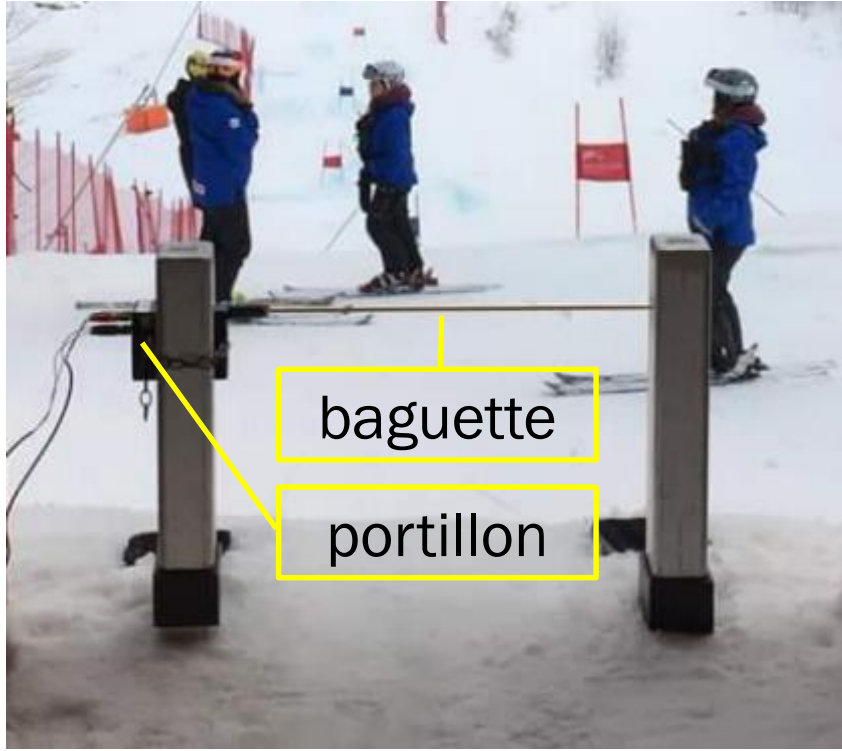
cells



chrono
manuel



Chronométrage au départ et à l'arrivée

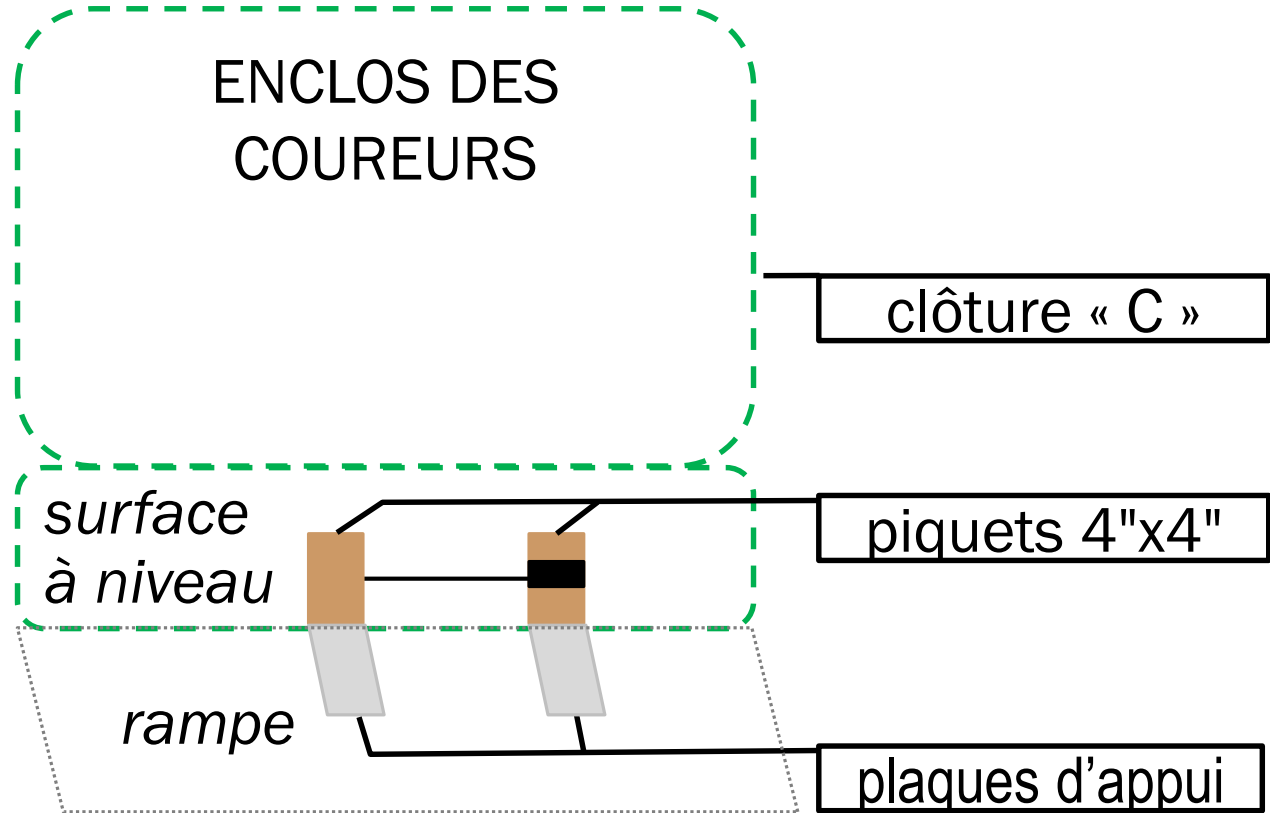




Aire de départ - Équipement et outils

OUTILS

- ❖ perceuse
- ❖ mèche
- ❖ pelle
- ❖ râtelier





Aire de départ

ENCLOS des
COUREURS



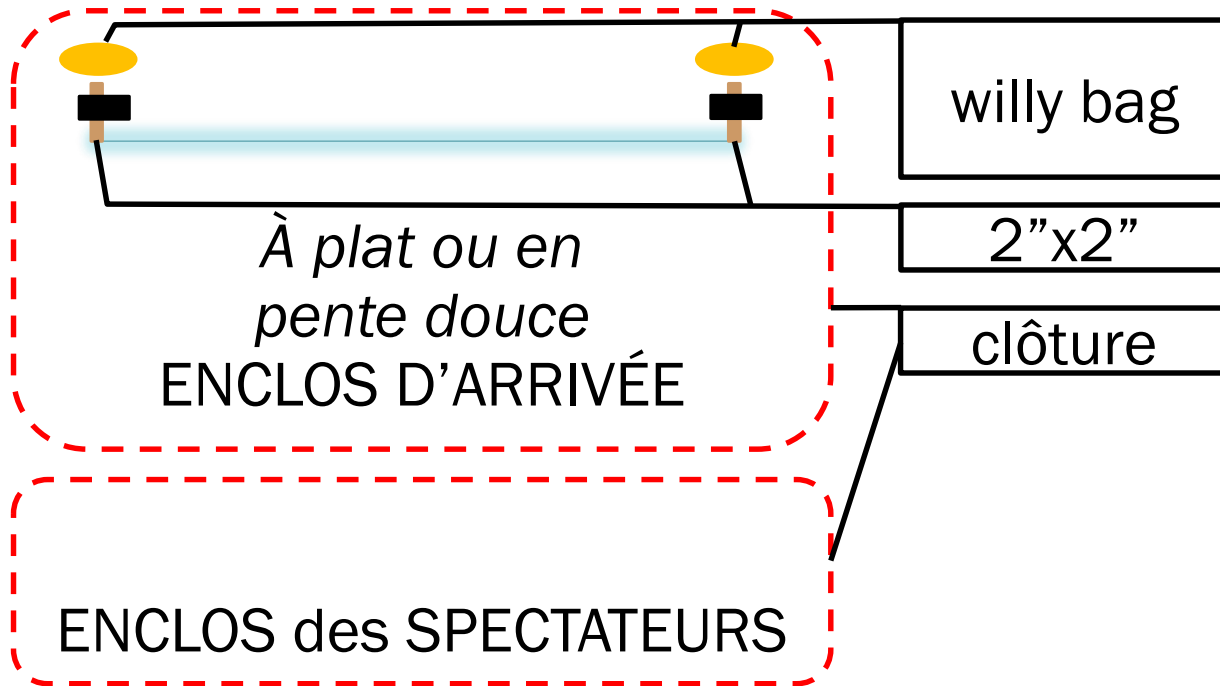
clôture « C »



Aire d'arrivée - Équipement et outils

OUTILS

- ❖ perceuse
- ❖ vaporisateur



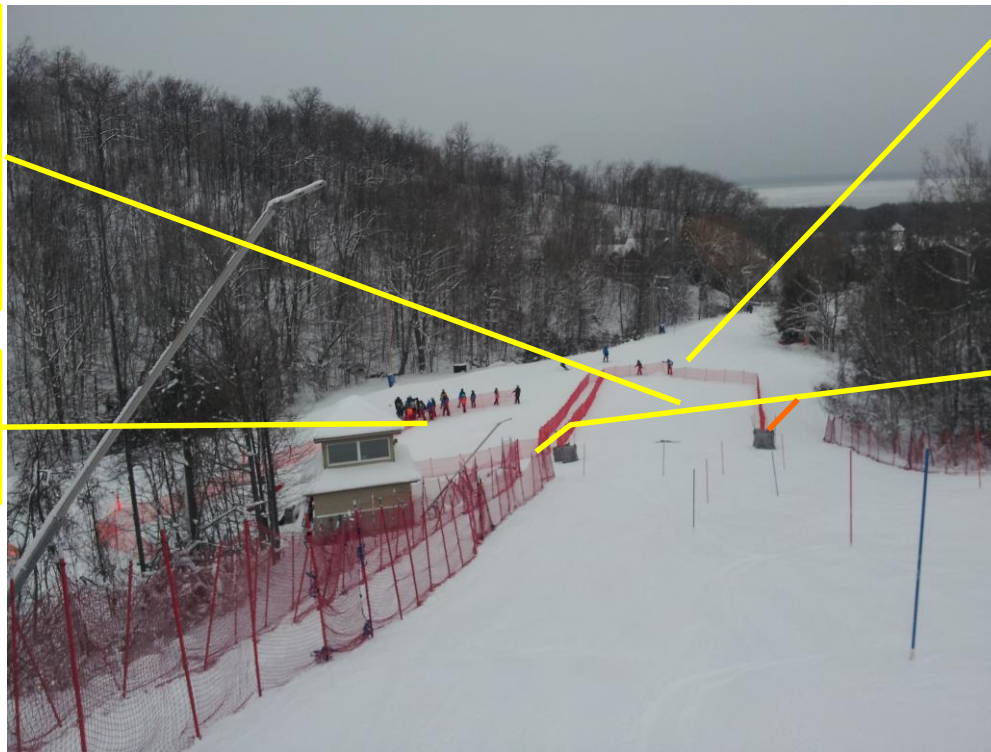
- ❖ Épreuve en parallèle : marquez le centre de l'aire d'arrivée, pour séparer les coureurs après la ligne d'arrivée, p.ex. avec des brosses



Aire d'arrivée

À plat où
en pente douce
**ENCLOS
D'ARRIVÉE**

**ENCLOS des
SPECTATEURS**



clôture

willy bags
devant les
piquets 2x2
des cellules



Secrétariat, chronométrage, aires de départ et arrivée





PARCOURS





Épreuves techniques

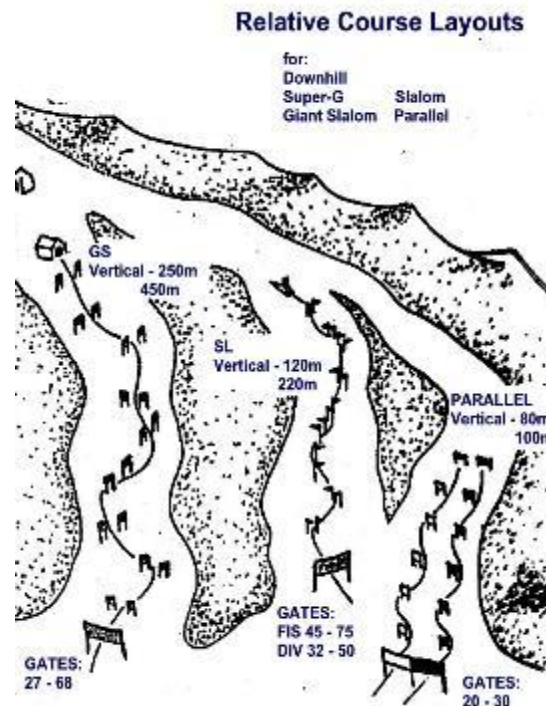
GS Giant Slalom

SL Slalom

SL à fanion

Parallèle

- ❖ Moins de dénivellation
- ❖ Plus de virages
- ❖ Portes plus rapprochées





SL à piquet simple (1)

PREMIÈRE
PORTE



1



2



3



4



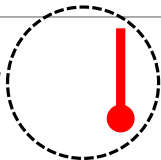
DERNIÈRE
PORTE



SL à piquet simple (2)

PREMIERE
PORTE
doublée

extérieur



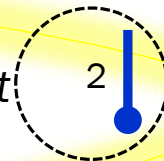
1



intérieur

pivot

2



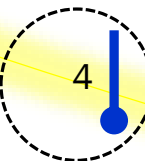
3



DERNIERE
PORTE
doublée

intérieur

4



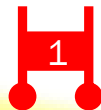
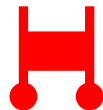
extérieur



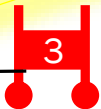


GS à porte simple / SL avec fanion (1)

PREMIÈRE
PORTE



FANION: le bas du fanion est à 1
mètre du sol approximativement



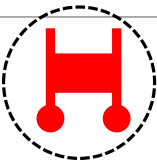
DERNIÈRE
PORTE



GS à porte simple / SL avec fanion (2)

PREMIERE
PORTE
doublée

extérieur



1



intérieur

pivot

2



3



DERNIERE
PORTE
doublée

intérieur

4



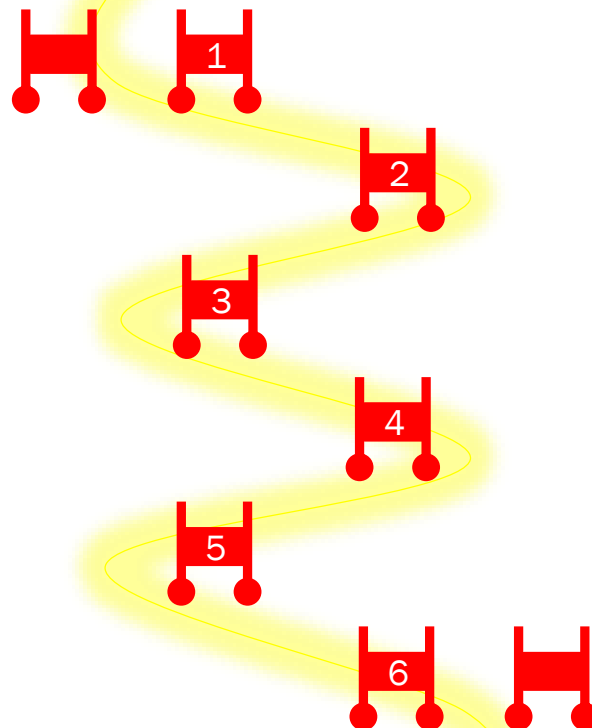
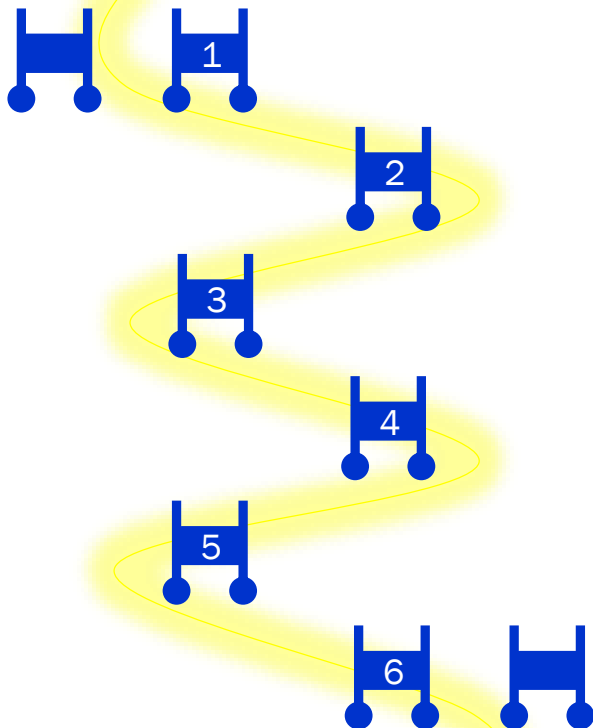
extérieur





Parallèle

PREMIERE
PORTE
doublée



DERNIERE
PORTE
doublée

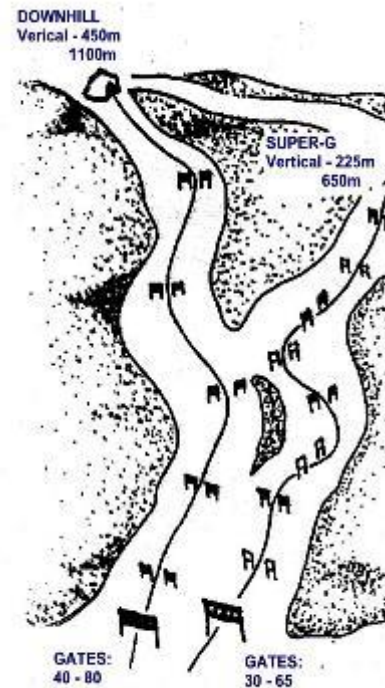


Épreuves de vitesse

SG Super G

DH Descente

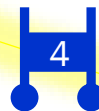
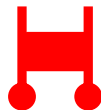
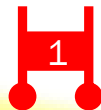
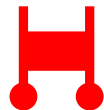
- ❖ Plus de dénivellation
- ❖ Moins de virages
- ❖ Plus de distance entre les portes



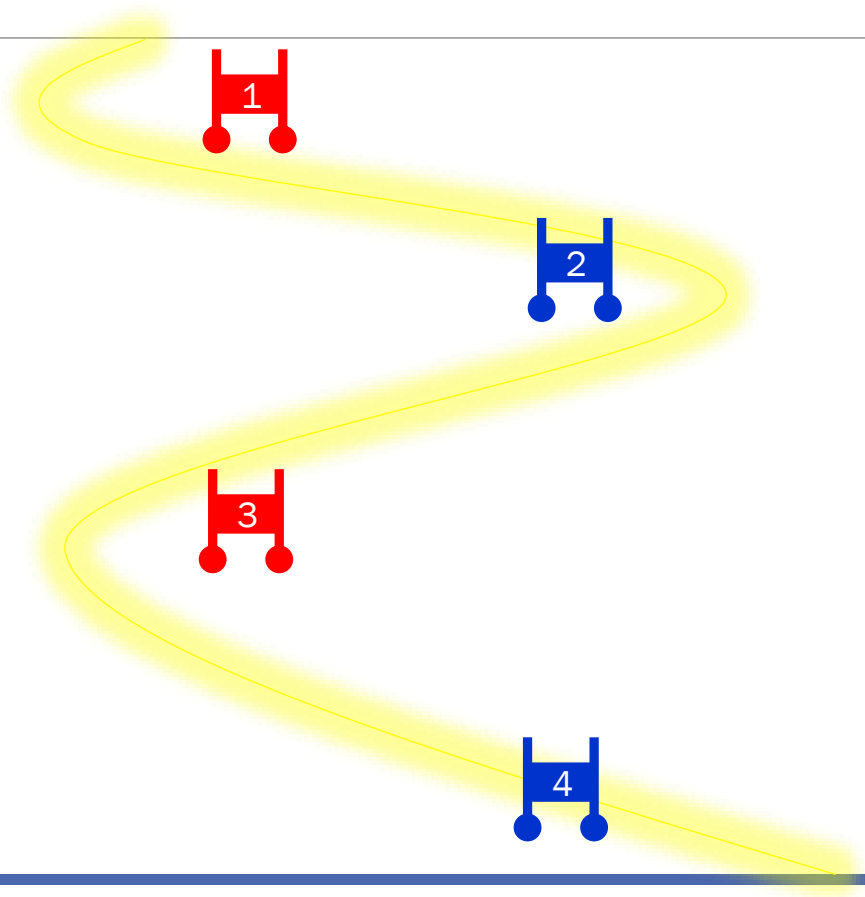


SG (1)

PREMIERE
PORTE



DERNIERE
PORTE

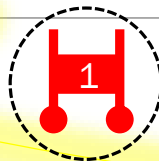
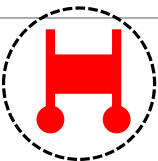




SG (2)

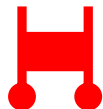
PREMIERE
PORTE

extérieur



intérieur

pivot



DERNIERE
PORTE

intérieur

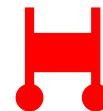
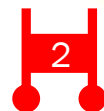
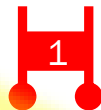


extérieur



DH (1)

PREMIERE
PORTE



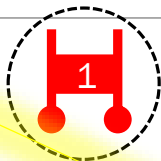
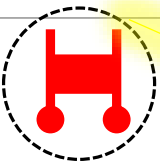
DERNIERE
PORTE



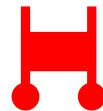
DH (2)

PREMIERE
PORTE

extérieur

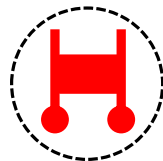


intérieur



DERNIERE
PORTE

intérieur



extérieur



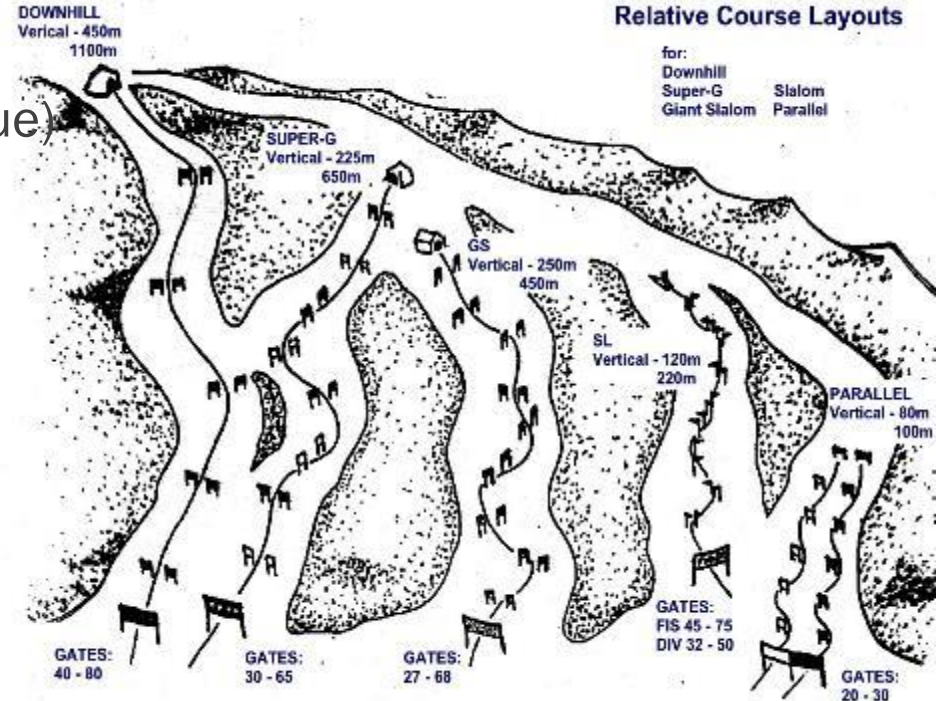
Combiné alpin (AC) et Kombi (KK)

AC Combiné alpin

1. Manche DH, manche SL (classique)
2. Manche SG, manche SL

KK Kombi enfant

1. Parcours SL/GS (technique)
2. Parcours GS/SG (vitesse)





Épreuve de SX

Conçu avec des reliefs :

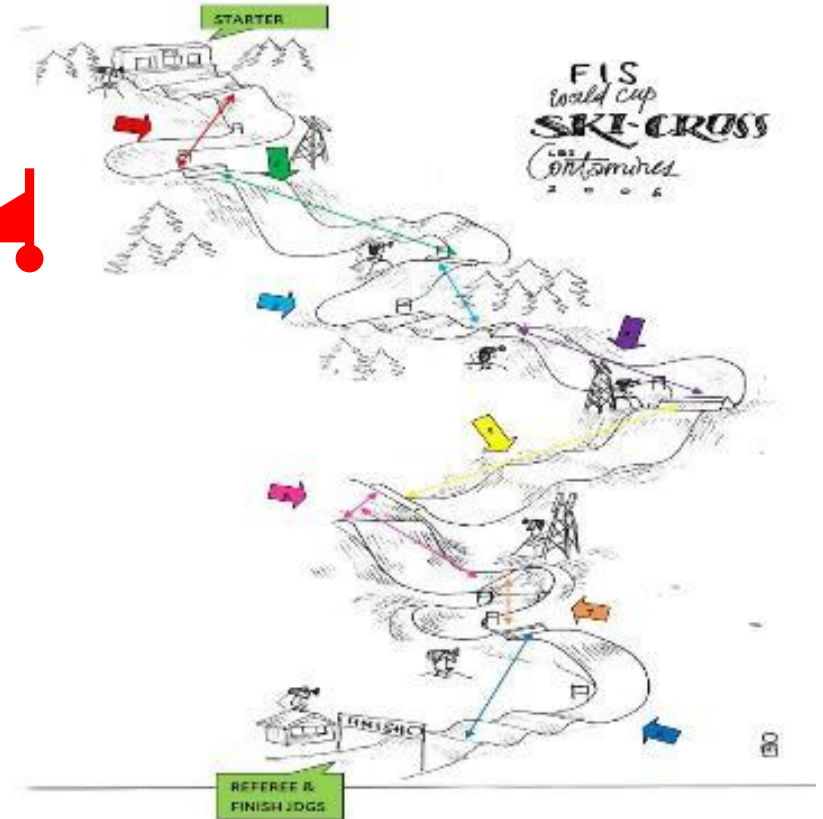
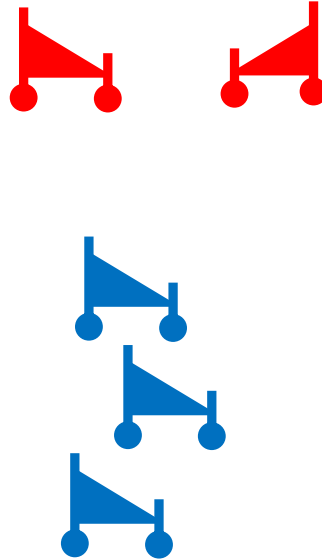
❖ rouleau

❖ courbe en appui

❖ saut

❖ plats

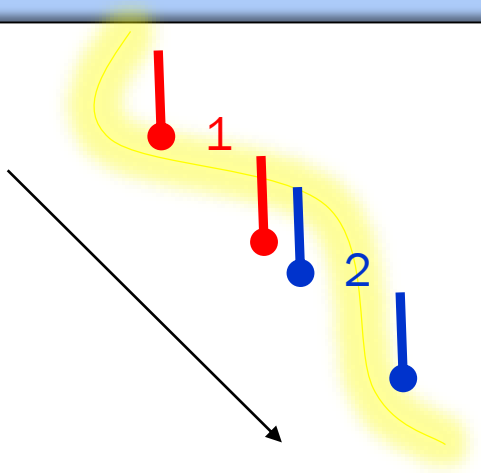
❖ tremplin





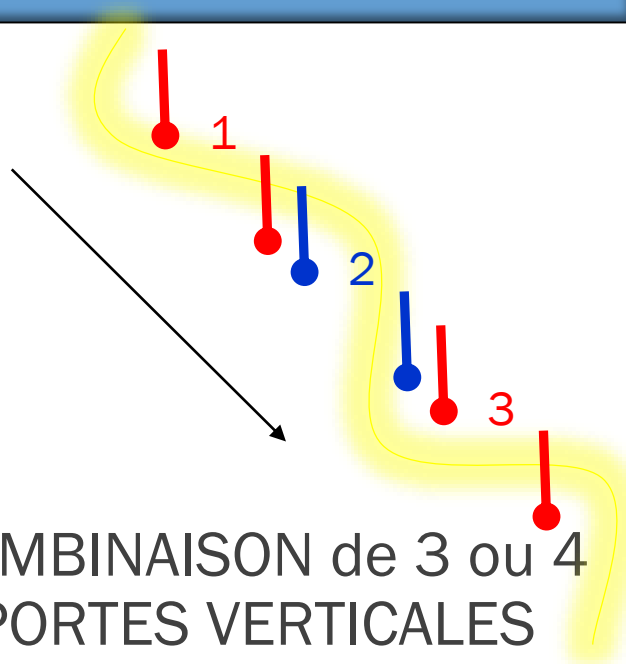
Figures verticales

DOUBLE VERTICALE (*Hairpin*)



COMBINAISON de 2
PORTES VERTICALES

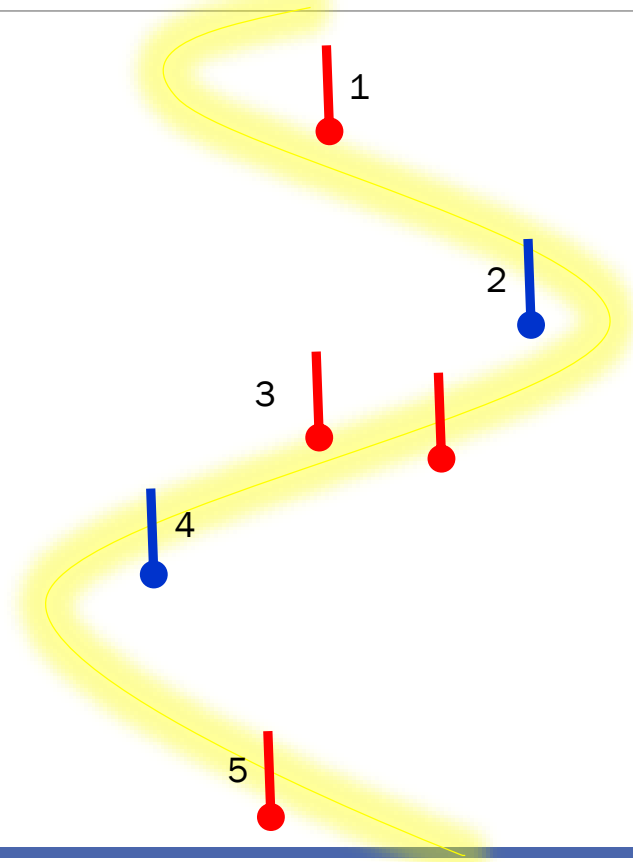
CHICANE (*Flush*)



COMBINAISON de 3 ou 4
PORTES VERTICALES

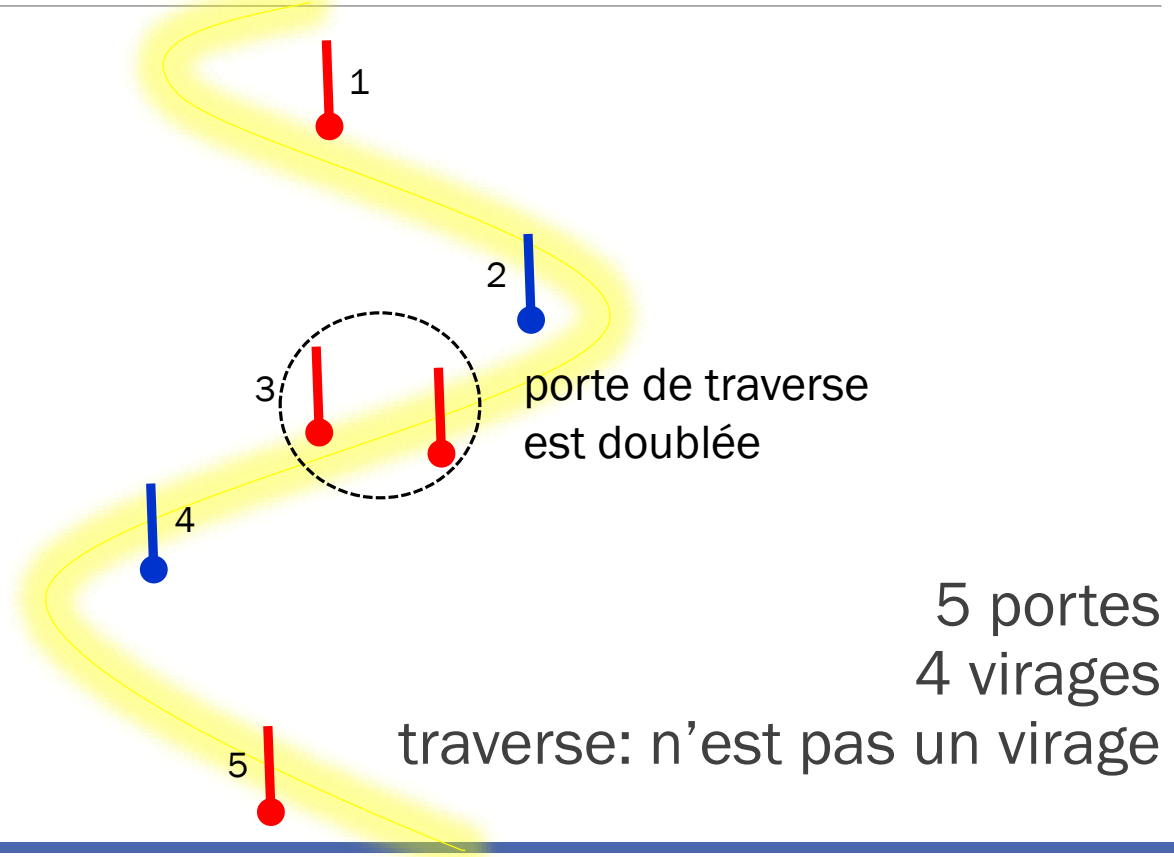


Traverse (*banane*) (1)





Traverse (*banane*) (2)





Parcours - Équipements et outils

Équipements et outils de parcours	
perceuse	piquets, filets
vaporisateur	colorant
râteau, pelle, souffleuse, dameuse	déplacer la neige
radios	communication
piquets flexible, mini-piquet, fanion, brosse	portes, marquage
filets "A", "B", "C"	clôture
willy bag, coussin d'air, matelas de protection	coussin
drapeau jaune	signalisation



Parcours





PASSAGE RÉUSSI





Passage réussi – Vidéo

 [US Ski & Snowboard video \(13:31\)](#)



Passage réussi – explication

1. Les deux spatules et les deux pieds
 1. porte simple SL/GS
 2. SX
2. Piquet manquant
3. Obligation de s'arrêter après une faute
4. Ne doit pas reprendre après un arrêt – exception SL
5. Perte d'un ski
6. Ligne d'arrivée



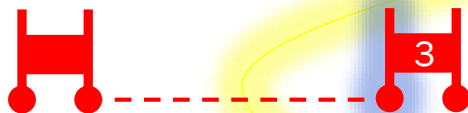
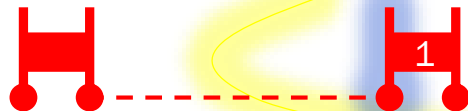
1. Les deux spatules et les deux pieds

RIS 661.4.1 *Une porte est correctement passée lorsque les spatules des deux skis et les deux pieds du concurrent ont franchi la ligne de porte. Dans le cas où un compétiteur perd un ski sans commettre de faute de franchissement de la porte, par ex. sans enfourchage de piquet, sa spatule du ski restant et ses deux pieds doivent avoir franchi la ligne de porte. Cette règle est également valable lorsque le coureur doit remonter dans la porte (art.614.2.3).*



Ligne imaginaire SG / DH

PREMIERE
PORTE



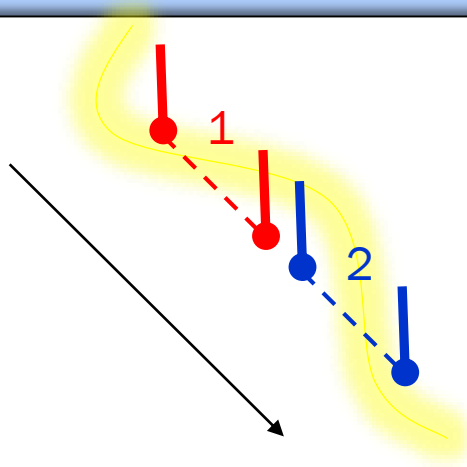
DERNIERE
PORTE





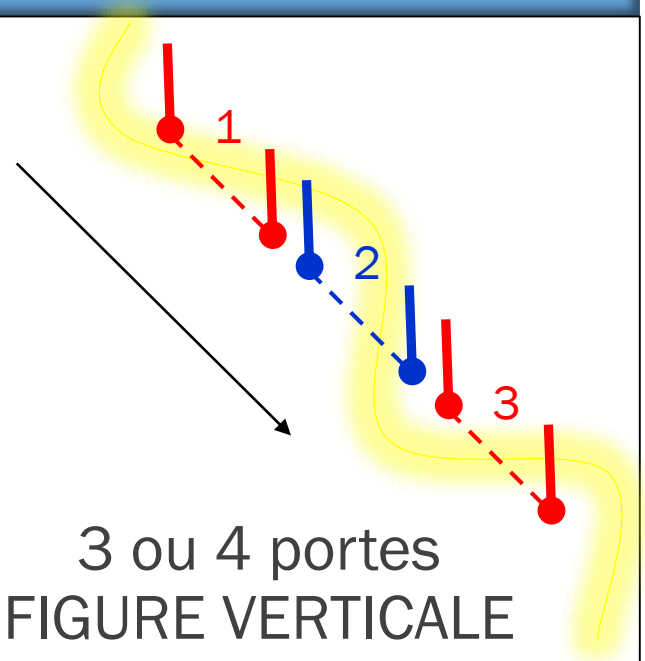
Ligne imaginaire figures verticales

DOUBLE VERTICALE



2 portes
FIGURE VERTICALE

CHICANE



3 ou 4 portes
FIGURE VERTICALE



1.1 SL à piquet simple/GS à porte simple

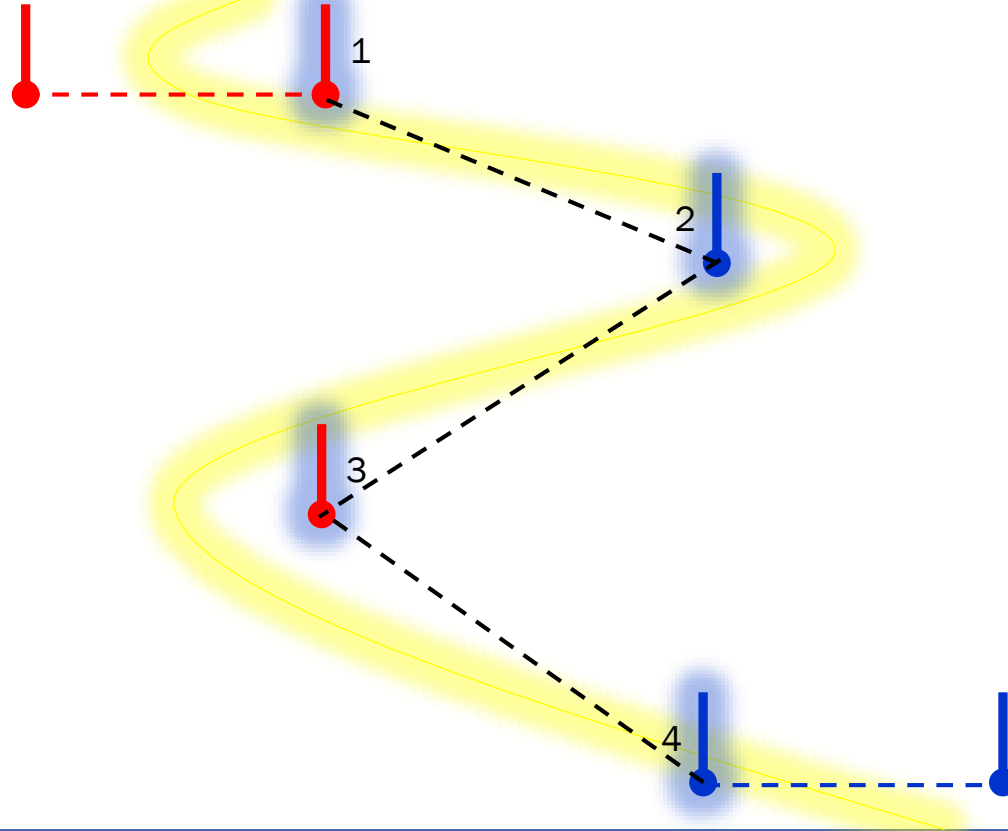
***RIS 804.3/904.3** En l'absence de piquet extérieur, les deux pieds et les deux spatules des skis du compétiteur doivent avoir contourné le piquet pivot du même côté, déterminé par la ligne de course normale du slalom/slalom géant. Dans le cas où un compétiteur perd un ski sans commettre de faute de franchissement de la porte par ex. sans enfourchage de piquet, sa spatule du ski restant et ses deux pieds doivent satisfaire aux exigences décrites ci-dessus. Si celui-ci ne l'a pas franchi correctement, il doit alors remonter la pente et passer autour du piquet pivot manqué. L'article 661.4.1 s'applique pour le franchissement des portes à deux piquets (pour la première, la dernière porte, les bananes et les combinaisons de portes verticales).*



Ligne imaginaire SL à piquet simple

PREMIERE
PORTE

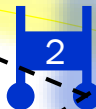
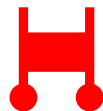
DERNIERE
PORTE





Ligne imaginaire GS à porte simple /SL (à fanion)

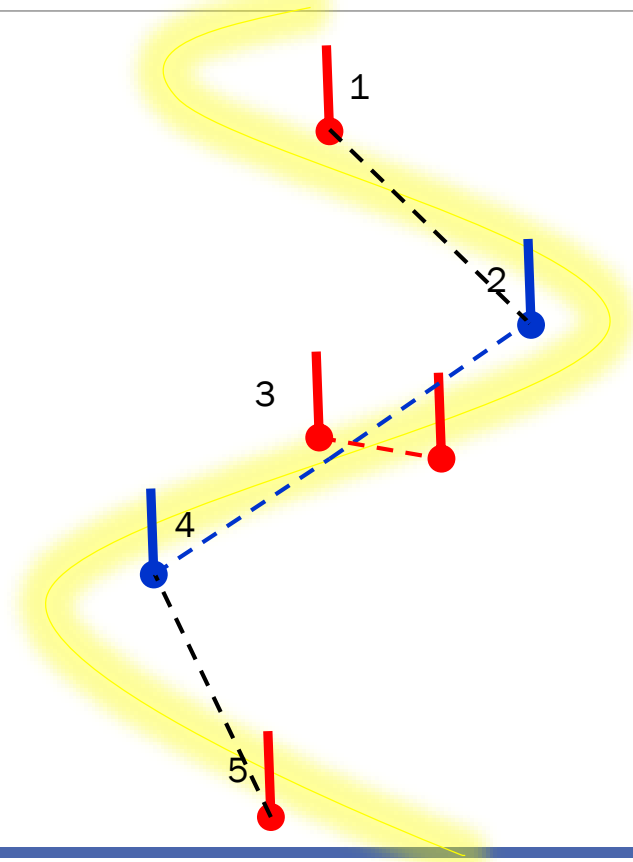
PREMIERE
PORTE



DERNIERE
PORTE



Ligne imaginaire traverse (banane)





1.2 SX

RIS 5401 Passage d'une porte Le passage d'une porte est réussi lorsque les deux spatules et les deux pieds du skieur traversent la ligne de porte. Là où deux portes sont définies, la ligne de porte est la plus courte ligne imaginaire entre les deux pivots. Partout où seulement une porte tournante est définie, la ligne de porte est entre le piquet extérieur de la porte et le pivot.

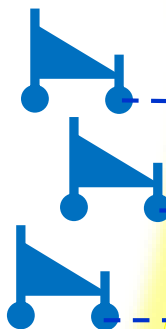


Ligne imaginaire SX

couloir
rouleau
saut



virage





2. Piquet manquant

RIS 661.4.1.3 *Lorsqu'un concurrent écarte un piquet de sa position verticale, avant que ses spatules et pieds n'aient passé la porte, la position des spatules et des pieds du concurrent est à juger selon la position originale de la porte (marquée sur la neige). Cette règle vaut en cas de défection du piquet (ou de la banderole) pivot.*



3. Obligation d'arrêt après une faute

RIS 614.2.2 Interdiction de continuer en cas de faute de passage de porte *Lorsqu'un concurrent commet une faute de passage de porte, il ne peut plus passer dans les portes suivantes.*



4. Interdiction de reprendre après un arrêt

RIS 614.2.3 Interdiction pour un compétiteur de continuer son parcours après l'avoir stoppé Si un compétiteur s'arrête totalement (par ex. après une chute), il ne doit en aucun cas continuer sa course dans les portes qui précèdent ou celles qui suivent. Cette interdiction est valable dans toutes les épreuves qui comportent un intervalle fixe de départ (DH, SG, GS, Épreuves Parallèles). Seul le SL est excepté (art. 661.4.1), dans la mesure où, par cette manœuvre, le compétiteur:

- ne gêne pas le compétiteur suivant ou
- si il n'a pas été déjà dépassé par le compétiteur suivant.

WPAS 409.2.5.2 Exception pour les guides, qui peuvent s'arrêter pour respecter les règles de distance.

1303.2 La distance entre le guide et le compétiteur doit être de moins de 3 portes en SL et de 2 portes en GS, SG et DH, sauf pour les traverses et les figures verticales. Ne pas respecter cette règle entraîne une disqualification.



5. Perte d'un ski

RIS 614.2.4 Perte d'un ski Si un compétiteur perd un ski sans avoir manqué de porte ou sans avoir marqué un arrêt complet, il peut continuer son parcours à condition:

- qu'il ne gêne pas le concurrent suivant ou,
- qu'il n'ait pas été dépassé par le concurrent suivant.



6. Ligne d'arrivée

RIS 615.3 *Passage de l'arrivée et enregistrement des temps*

La ligne d'arrivée doit être franchie:

- *soit sur les deux skis,*
- *soit sur un ski,*
- *soit avec les deux pieds en cas de chute entre la dernière porte et la ligne d'arrivée. Dans ce cas, le temps est pris lorsqu'une partie du corps du concurrent provoque une impulsion sur les installations de chronométrage.*

WPAS 1303.1 *Tous les guides doivent précéder leur athlète. Il y a une exception entre la dernière porte et la ligne d'arrivée où le compétiteur peut dépasser le guide.*



Entrave et reprise de parcours

1. Arrêtez, rapportez au juge de portes
2. Obstruction par une personne ou un objet; piquet manquant
3. Validité de la reprise; provisoire p/r approuvé
4. Aide externe
5. SX: contact intentionnel



1. Arrêter, rapporter au juge de portes

RIS 623.1.1 *Un concurrent gêné dans sa course doit, immédiatement après cet incident, s'arrêter et exposer sa remarque au juge de porte le plus proche. Il lui est possible de demander à un membre du Jury l'autorisation de reprendre le départ. Cette demande pourra également être présentée par le chef d'équipe du concurrent concerné.*

Le concurrent pourra ensuite rejoindre l'arrivée en longeant le bord de la piste.



2. Obstruction par personne ou objet; piquet manquant

RIS 623.2 Causes de la gêne

623.2.1 Obstruction de la piste par du personnel de course, un spectateur, un animal ou tout autre obstacle,

623.2.2 Obstruction de la piste par un concurrent tombé et n'ayant pas pu dégager à temps la piste,

623.2.3 Objets sur la piste, tels que skis ou bâtons perdus par un concurrent,

623.2.4 Gêne occasionnée par l'intervention du service de secours,

623.2.5 Absence d'une porte qui n'a pas pu être remise en place en temps utile,

623.2.6 Autres incidents analogues indépendants de la volonté et de la capacité du concurrent et entraînant un ralentissement effectif ou un allongement du parcours de compétition susceptible d'influencer sensiblement le résultat,



3. Validité de la reprise; provisionnel p/r approuvé

RIS 623.3 Validité de la répétition de parcours

623.3.1 *Au cas où il ne sera pas possible à l'arbitre ou à un autre membre du Jury de questionner immédiatement le personnel de course compétent et de juger du bien-fondé de la répétition de parcours, l'arbitre ou un membre du Jury pourra autoriser un second parcours provisoire afin de ne pas ralentir le déroulement de la compétition. Ce second parcours ne sera validé que s'il est confirmé a posteriori par le Jury.*

623.3.2 *La répétition de parcours sera invalidée si le concurrent était déjà disqualifié avant l'incident donnant lieu à autorisation de répétition de parcours.*

623.3.3 *Le temps enregistré lors de la répétition de parcours, autorisée provisoirement ou définitivement, sera pris en considération pour le classement, même lorsque ce temps est supérieur au temps enregistré lors du parcours entravé.*



4. Aide extérieure

RIS 661.3 Le juge de porte doit également s'assurer que le concurrent n'accepte aucune aide extérieure (p. ex. lors d'une chute, art 628.1.3). Une faute de ce genre doit également être rapportée sur la fiche de contrôle.



5. SX obstruction intentionnelle

RIS 5404.1 Gestes intentionnels *Un compétiteur ne peut pas forcer un concurrent à quitter le parcours, ni le ralentir intentionnellement, le déséquilibrer ou le faire tomber. Un compétiteur ne doit pas toucher le corps ou l'équipement de ski d'un autre concurrent avec une partie de son corps ou de son équipement de ski pendant une course dans le but d'empêcher la progression de ce concurrent, de le doubler ou de le faire doubler par un autre.*

RIS 5404.1.2 Obstruction évidente en ligne droite *Le meneur a le droit de choisir sa ligne sur le parcours et dans les virages. Lorsqu'il est sur une ligne droite, un compétiteur ne doit pas empêcher intentionnellement un autre concurrent de passer.*



Passage réussi





POSTES





Postes de gestion

JURY

Directeur
d'épreuve

DT

Arbitre

Arbitre
assistant^{Speed}

JURY CONSEILS

Juge au
départ

Juge à
l'arrivée

Yeux du jury*

Chefs de
sections

Autres nommés
par jury

AUTRES RÔLES

Président de
l'événement

Administrateur
d'épreuve

Responsable des
bénévoles

Chef chrono

Chef de
piste

Chef des juges
de portes

*peut être utilisé lors d'épreuves de vitesse ou lorsque des sections sont masquées



Postes de secrétariat pour niveau 1



Assistant au secrétariat

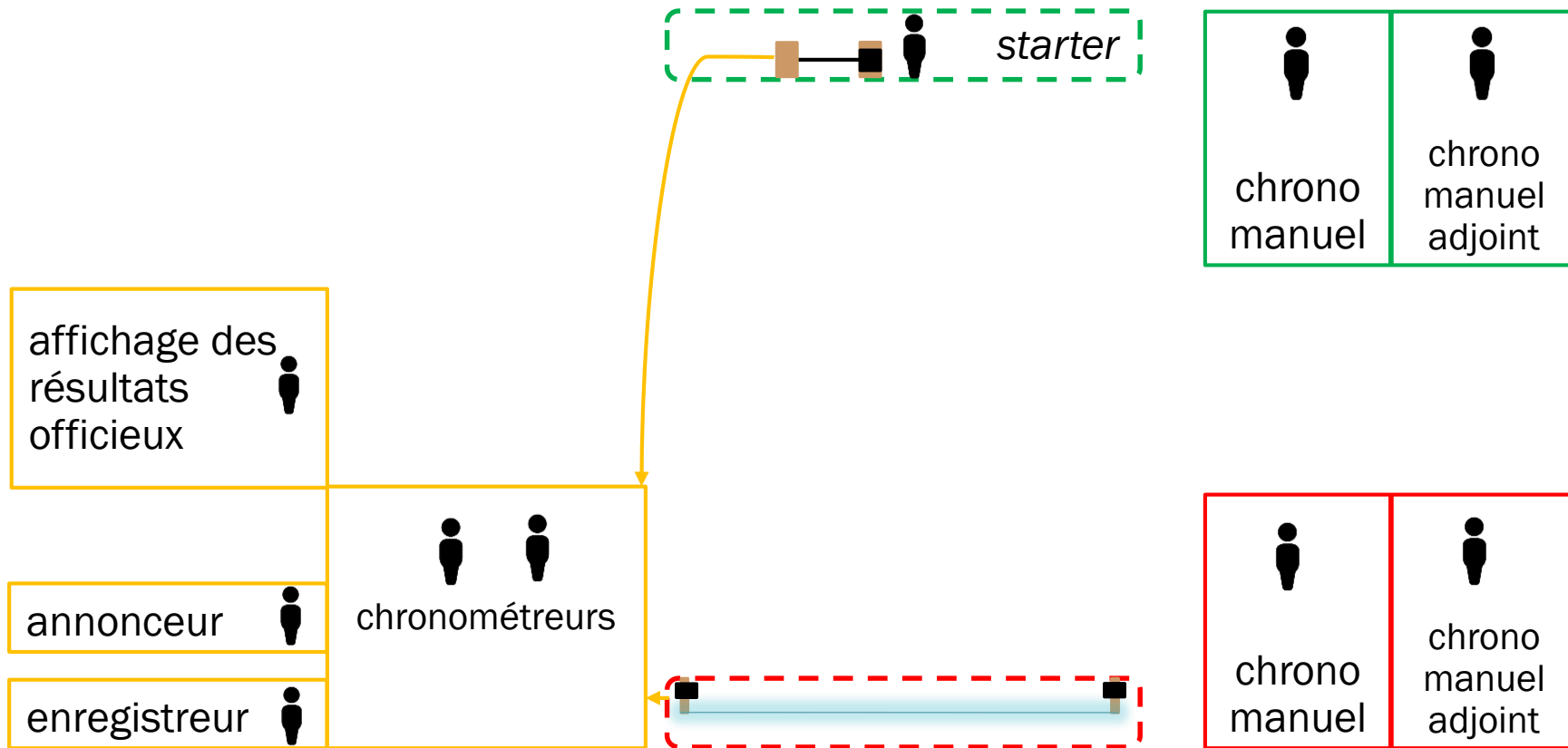
- ❖ enregistrement
- ❖ accréditation
- ❖ percevoir les frais
- ❖ remettre les billets
- ❖ ajouter et retirer
- ❖ noter le compte rendu
- ❖ distribuer/afficher les documents

Membres du COC

- ❖ finances
- ❖ communications
- ❖ relations publiques
- ❖ alimentation
- ❖ hébergement
- ❖ transport
- ❖ prix

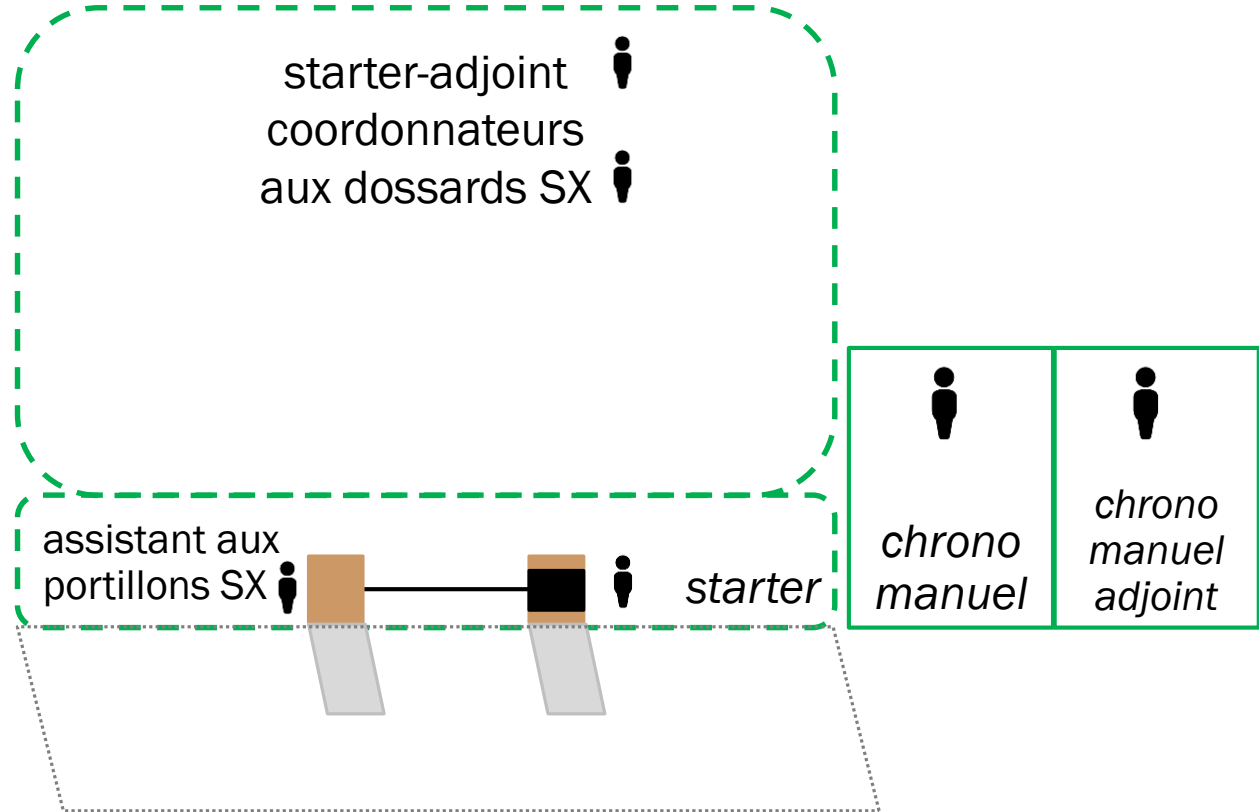


Postes de chronométrage pour niveau 1





Postes au départ pour niveau 1





Commandement de départ

Événement	Intervalle	Signal de départ	Validité du départ
SL	irrégulier	ATTENTION [READY] PARTEZ [GO]	10 secondes après “GO”
GS, SG, DH	fixe	10 SECONDES... 5 4 3 2 1 GO	De 5 secondes avant à 5 secondes après “GO”
Parallèle	irrégulier	ROUGE PRÊT BLEU PRÊT ATTENTION (déclenchement)	
Éliminations SX	irrégulier	SKIEURS PRÊTS ATTENTION (déclenchement)	

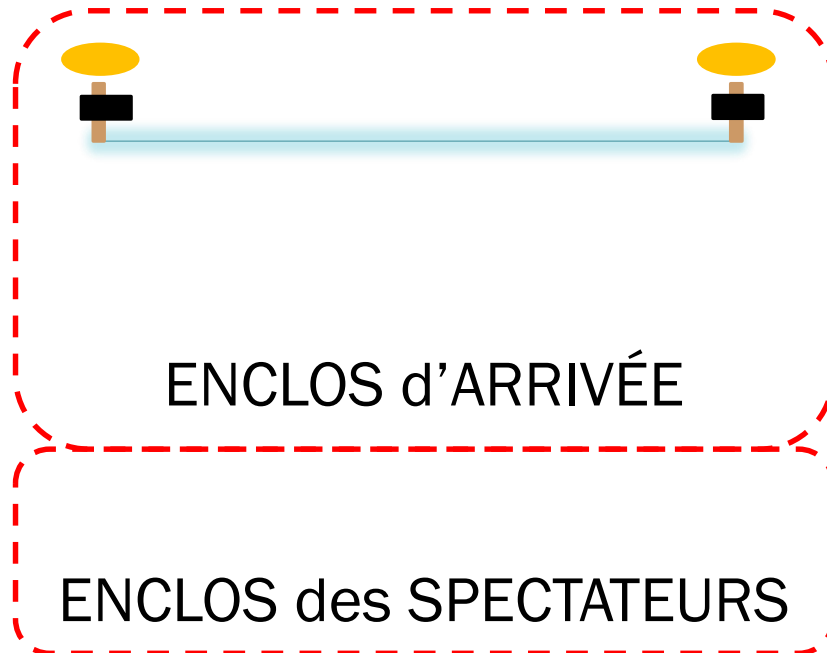


Postes à l'arrivée pour niveau 1





juges à
l'arrivée SX





*chrono
manuel*

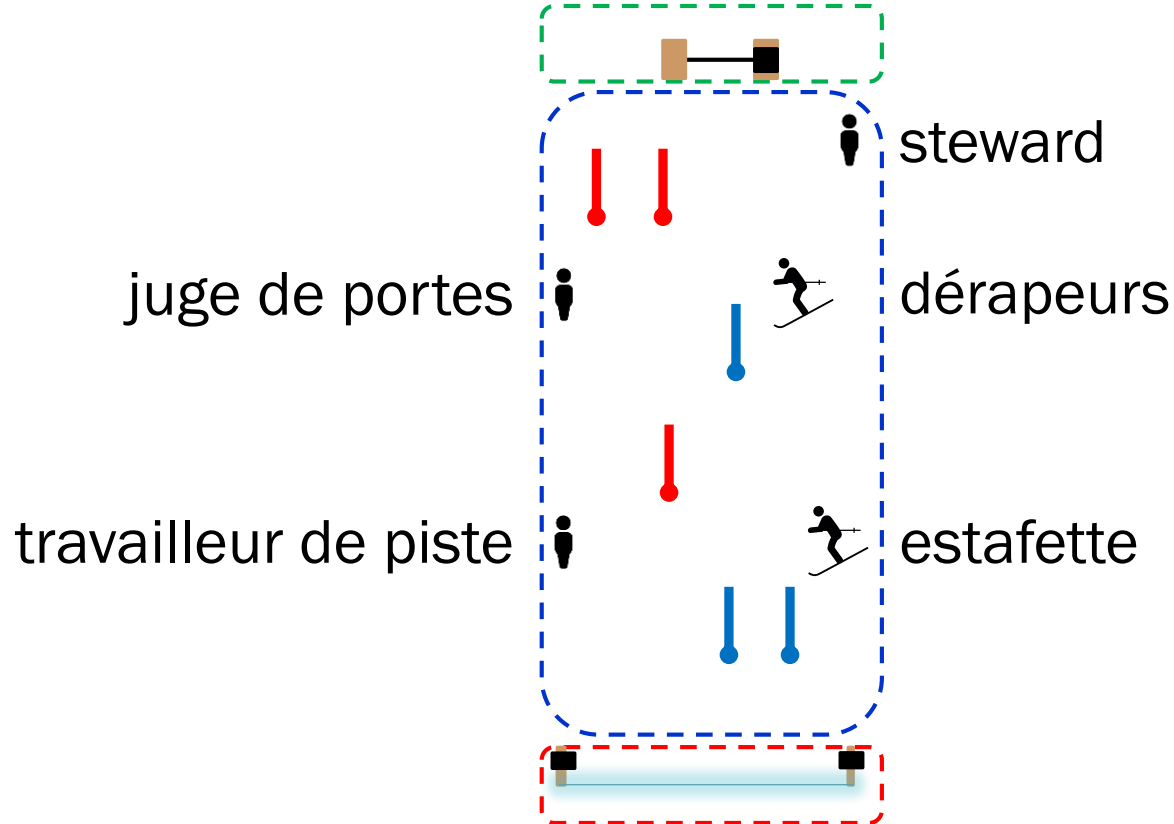
*chrono
manuel
adjoint*



préposé
aux
dossards



Postes sur la piste pour niveau 1





Postes





INSTRUCTIONS AUX JUGES DE PORTES





Soutien

RIS 668.2 L'organisateur est tenu d'équiper les juges de porte de façon à être facilement identifiables. L'identification ou l'habillement du juge de porte ne doit pas être de nature à pouvoir être confondu avec la banderole de porte.

RIS 668.4 L'organisateur fournira tout équipement nécessaire pour permettre au juge de porte de mener à bien ses tâches.



Position

RIS 668.1 Le juge de porte devra être placé de sorte à pouvoir bien observer la ou les portes et la portion de piste placées sous sa surveillance. Il devra être assez près pour pouvoir intervenir immédiatement, mais à une distance suffisante du parcours pour ne pas gêner les concurrents. Il doit être placé à un endroit sûr.

RIS 668.3 Le juge de porte devra être à son poste bien avant le début de la manche.



Importance du rôle de juge de porte

RIS 662.1 Le juge de porte devrait disposer de parfaites connaissances des règlements de compétition. Le juge de porte doit suivre les instructions du Jury.

RIS 662.2 Toute déclaration faite par un juge de porte doit être claire et impartiale. Le juge de porte doit seulement déclarer une faute s'il est convaincu qu'une faute a été commise.



Consulter

RIS 662.3 *Le juge de porte peut demander des renseignements auprès d'un juge de porte immédiatement voisin afin de se faire confirmer ses propres constatations. Il peut même demander, par l'intermédiaire d'un membre du Jury, que la compétition soit brièvement interrompue pour examiner les traces sur la piste.*

RIS 662.4 *Lorsqu'un juge de porte voisin, un membre du Jury ou un contrôleur officiel de vidéo constate le passage d'un concurrent et que ce constat est en contradiction avec les indications du juge de porte concerné, cette constatation est laissée à la libre appréciation du Jury pour disqualifier un concurrent ou prendre une décision au sujet d'une réclamation.*



Renseignement à un concurrent

RIS 663.1 À la suite d'une erreur de parcours ou d'une chute, un concurrent a le droit de demander au juge de porte si une faute a été commise. Le juge de porte doit alors informer le concurrent s'il a commis une faute susceptible d'entraîner sa disqualification.

RIS 663.2 Le concurrent est entièrement responsable de son action et ne peut pas, à ce sujet, se retourner contre le juge de porte.



À la fin d'une manche

RIS 665.1 *Immédiatement après chaque manche, le chef des juges de porte (ou son assistant) collecte les fiches de contrôle et les remets à l'arbitre, à l'arrivée.*

RIS 666.1 *Chaque juge de porte, ayant constaté une faute de passage ou étant témoin d'un incident quelconque entraînant une répétition de parcours, doit rester à la disposition du Jury jusqu'à la fin de l'examen d'éventuelles réclamations.*

RIS 666.2 *Il est de la compétence du Délégué Technique de libérer le juge de porte resté à la disposition du Jury.*



Tâches annexes

RIS 667.1 Le juge de porte peut être requis pour d'autres tâches après avoir mené à bien ses tâches attribuées, soit: La remise en place ou le remplacement de piquets, le remplacement des banderoles déchirées ou manquantes.

RIS 667.2 Il participera au dégagement de la piste, à l'enlèvement de tout signe ou repère placé sur le parcours par un concurrent ou une tierce personne.



Carte de juge de porte

❖ UNE CARTE PAR MANCHE

- ☐ 1. Avant la course, écrivez votre nom et l'information de la course sur chaque carte
- ☐ 2. Avant une manche, inscrivez votre section, portes et l'information de la manche
- ☐ 3. Après une manche, cochez FAUTES: ☒ OUI ou ☒ NON

Section <u>2</u> Portes <u>5 6 7 8</u>	FAUTES ☒ OUI ☐ NON
---	--

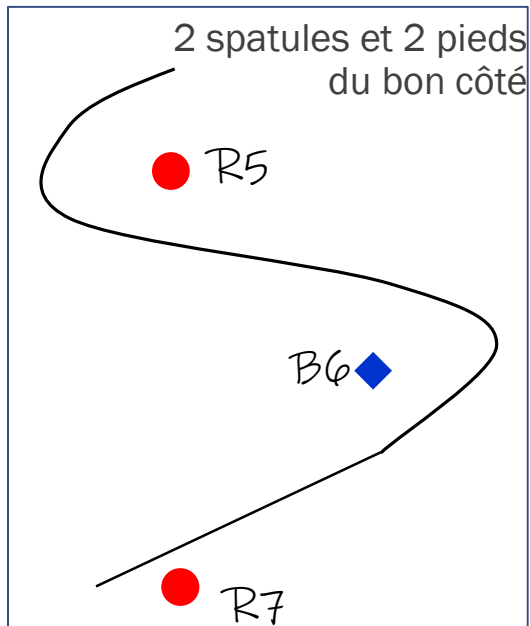
CARTE DE JUGE DE PORTES

Cell ☎ <u>311-555-2368</u>
Nom <u>Alex Lee</u>
Date <u>1re déc 2019</u>
☐ U10 ☐ U12 ☐ U14 ☐ U16 ☐ U18
☒ FIS ☐ Masters
☐ SL ☒ GS ☐ SG ☐ DH ☐ Paratille
☒ Femme ☐ Homme
Manche ☐ 1 ☒ 2

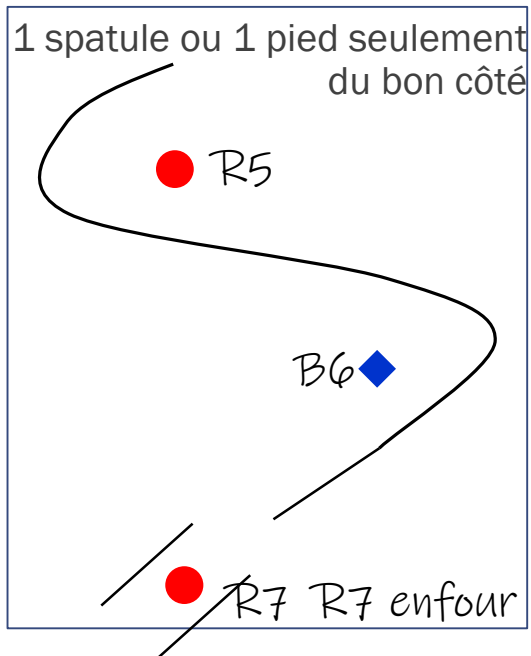


Dessins

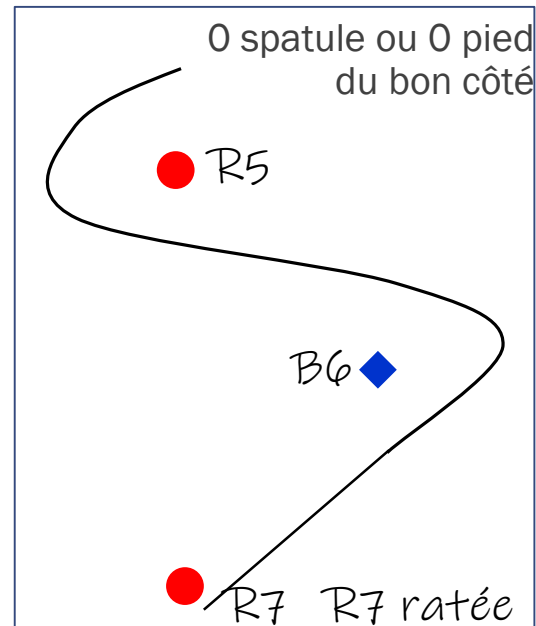
Passage réussi



Faute ENFOURCHAGE



Faute PORTE RATÉE



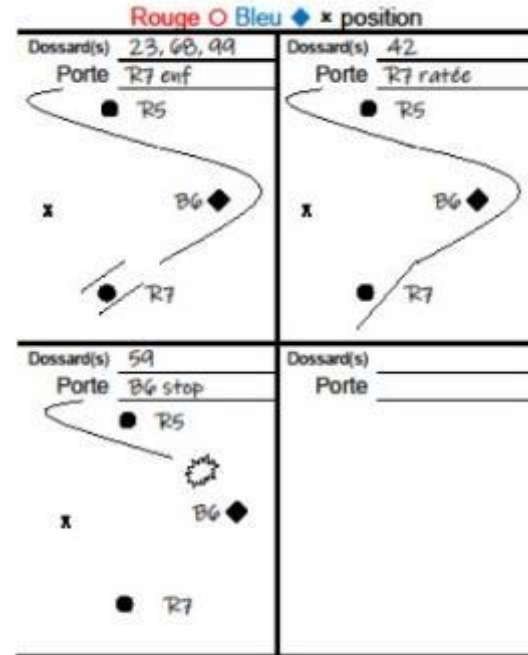


Notes et dessins

Dossard	Porte	Note	Dossard	Porte	Note
23	7	enf			
32	6	(1)			
42	6	ratée			
56	7	(2)			
59	6	stop			
68	7	enf			
99	7	enf			

(1) 32 obst

(2) 56 obst





Exercice pour juges de portes

Complétez
une carte de juge de portes



DNS Absence (*Did Not Start*)

NPS Départ non autorisé
(*Not Permitted to Start*)

DNF Abandon (*Did Not Finish*)

PÉRIODE DE RÉCLAMATION
15 minutes

Page Desc. SAMPLE dec 2018, 2019



Instructions aux juges de portes



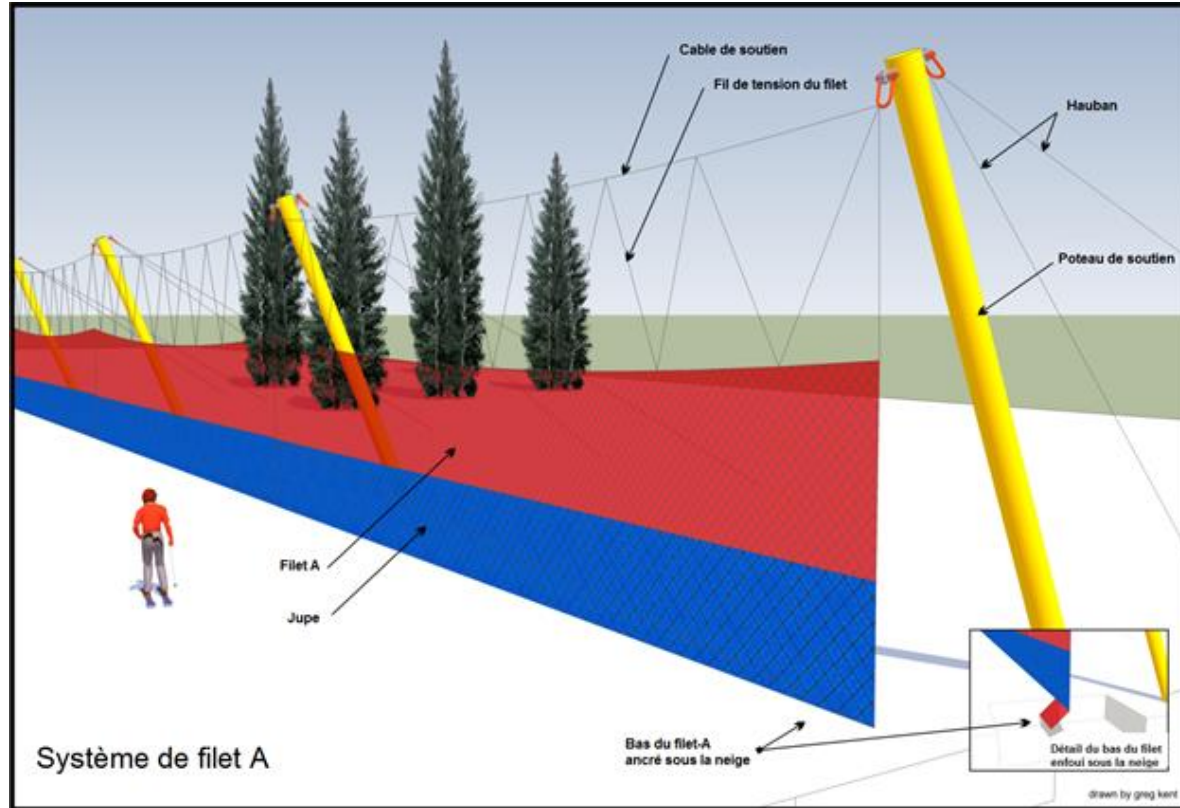


SÉCURITÉ



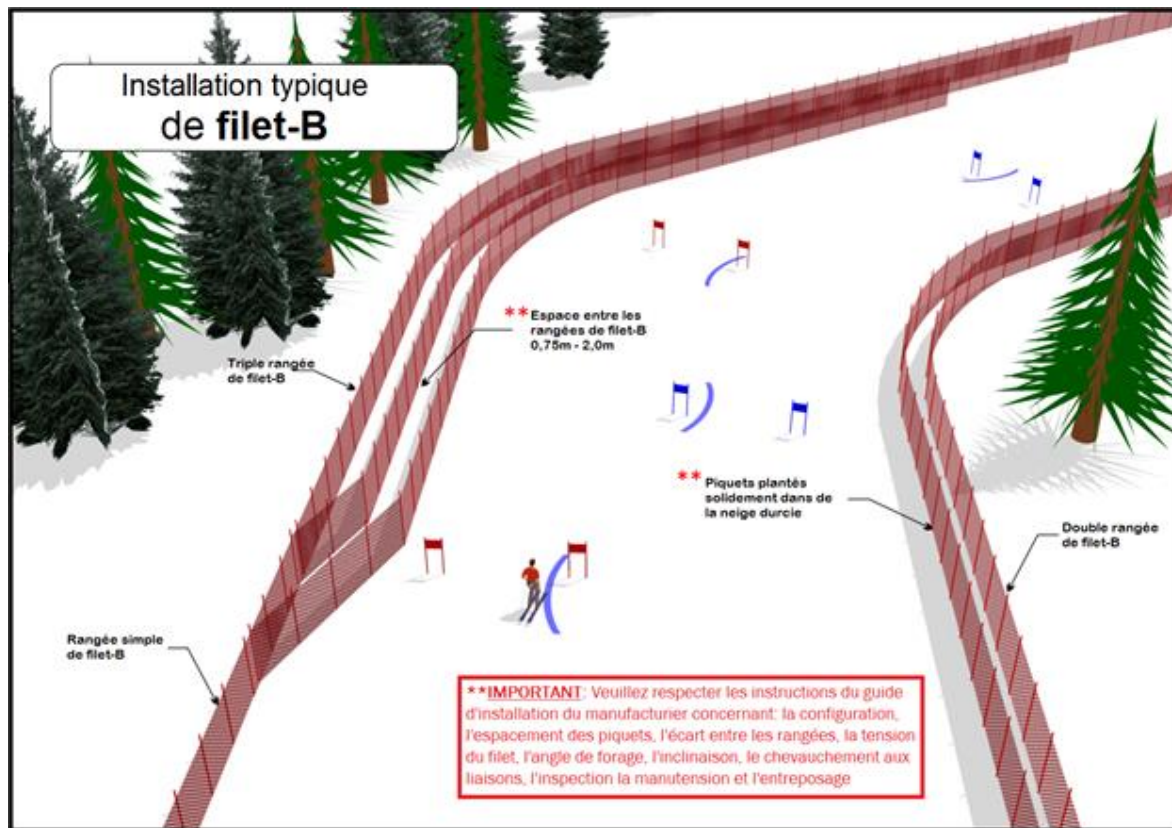


Système de filet A – suspendus



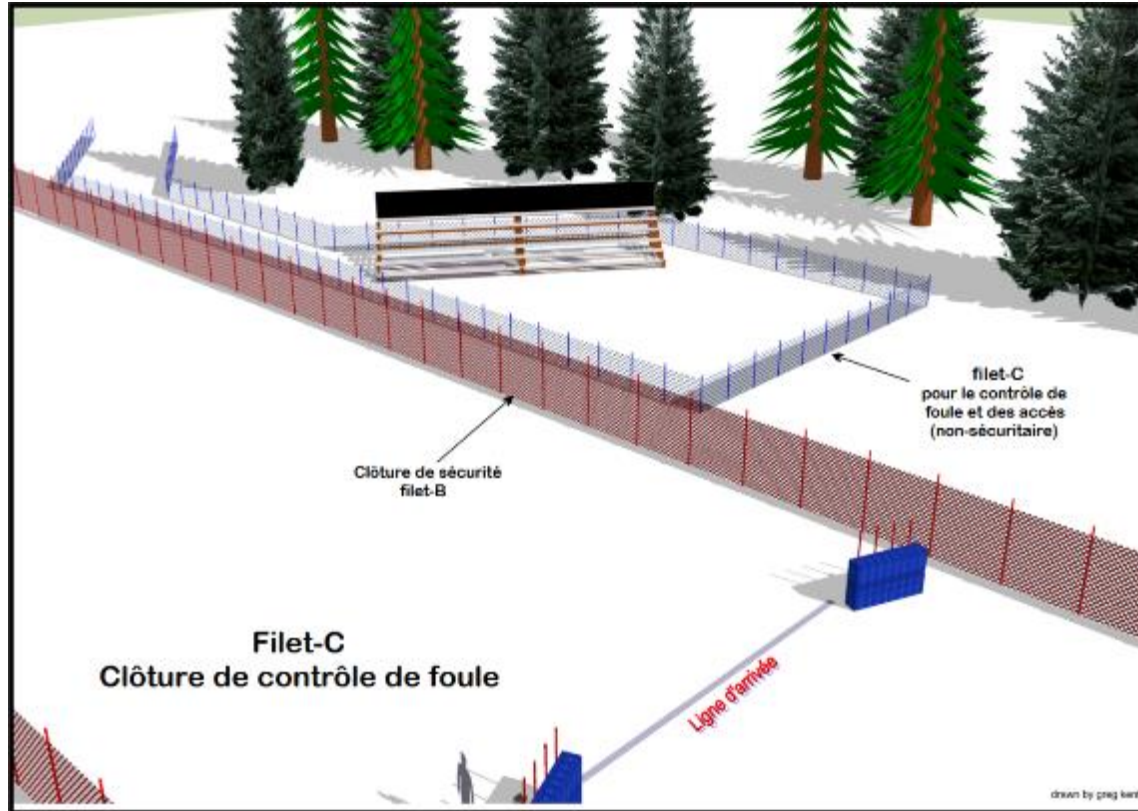


Filet de type B – *B-net*





Control de foule – clôture “C”





À FAIRE selon les recommandations des fabricants

Il faut:

- ❖ Entretien des filets sous la supervision d'un official senior
- ❖ Placer/installer/relier/doubler correctement
- ❖ Inspecter régulièrement, remplacer au besoin
- ❖ Abaisser les filets "relevés" pour le damage
- ❖ Enlever les accumulations de neige ou de glace
- ❖ Réparer les filets endommagés et les piquets
- ❖ Entreposer les filets adéquatement





Problèmes de filets



À remplacer



À remplacer et à dégager



Soyez prêts

- ❖ Habillez-vous selon les conditions et vos tâches
 - ❖ soleil, nuages, vent/neige, gadoue, pluie/froid, chaleur
- ❖ Le climat change, les tâches peuvent changer
 - ❖ Ajoutez des vêtements et accessoires pour vous réchauffer
 - ❖ Retirez des vêtements et accessoires pour vous rafraîchir
- ❖ Ayez des vêtements secs pour vous changer durant une pause
- ❖ Protégez votre peau et vos yeux du soleil
- ❖ Nutrition/hydratation
 - ❖ Planifiez des poses selon l'horaire



Prudence!

- ❖ Soyez vigilants
- ❖ Les conditions et les situations varient constamment
- ❖ Comprenez et soyez attentifs aux intervalles de départ

- ❖ Ne pas interférer avec la descente d'un concurrent
- ❖ Surveillez les mouvements en amont de votre position



Situations à surveiller

À VOTRE POSITION

- ❖ Visualisez les zones de chutes – elles peuvent changer
- ❖ Soyez prêts à vous déplacer
- ❖ Ne faites pas de mouvements imprévisibles
- ❖ Les gens se déplaceront en périphérie et sur la piste

LORS DE VOS DÉPLACEMENTS

- ❖ Calculez les mouvements à faire après le passage d'un coureur
- ❖ Skiez en contrôle, à une vitesse appropriée



Protocole d'évacuation d'un coureur

- ❖ Seuls les premiers répondants autorisés devraient aider un athlète
- ❖ Entrez sur le parcours seulement sous la supervision d'un officiel responsable
- ❖ Comprenez le protocole d'évacuation d'un coureur pour l'événement



Bruits

- ❖ Au départ soyez discrets, pour permettre aux coureurs de bien entendre le signal de départ
- ❖ Ne criez pas “GO” près du départ
- ❖ Pour les skieurs avec déficience visuelle, tout bruit doit être minimisé au départ, en piste et à l’arrivée
- ❖ “COUREUR” (“*COURSE*”) = **DÉGAGEZ!**, quelqu’un ou quelque chose approche

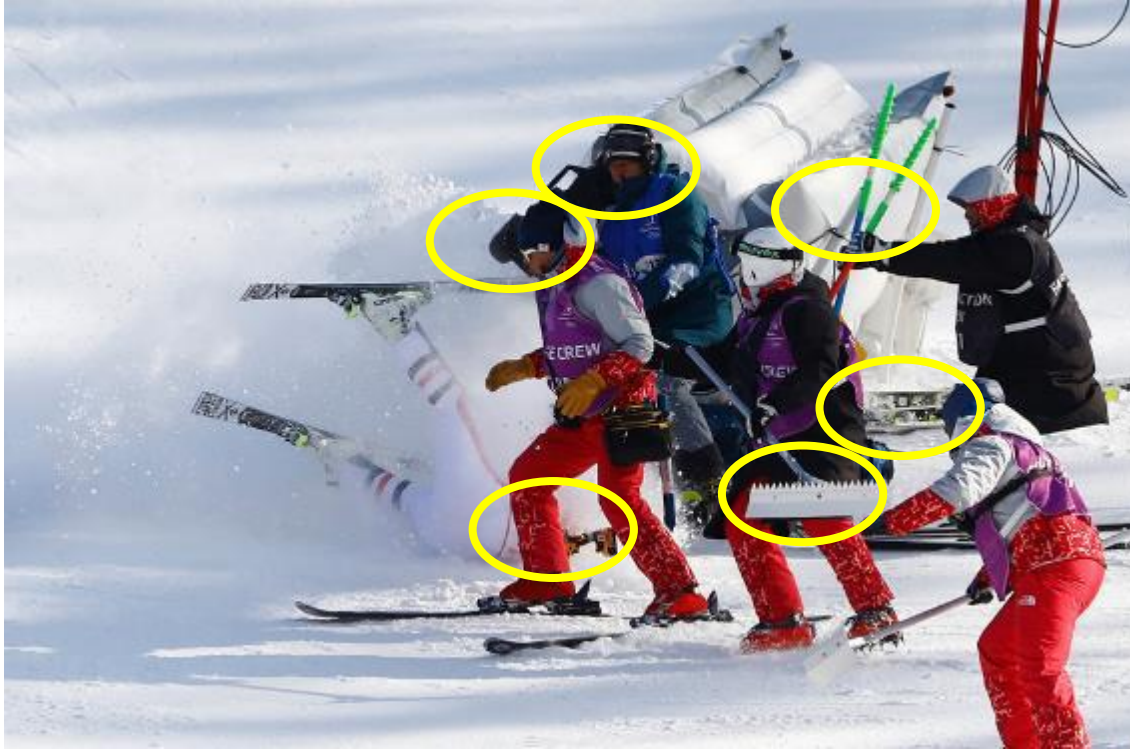


Exercice – Identifiez les obstacles





Identifiez les obstacles





Sécurité





Annuellement

À chaque saison:

- ❖ Inscrivez-vous en tant qu'officiel
- ❖ Assistez aux mises-à-jour (au moins aux deux ans)
- ❖ Révisez le [Code de conduite des officiels ACA](#)
- ❖ Continuez d'enrichir votre expérience lors des courses
- ❖ Surveillez les opportunités de formation additionnelles



Postes pour Officiels de niveau 2

Administrateur d'épreuve	Chef de piste
Responsable des bénévoles	Resp. de l'équipement
Chef du chronométrage	Responsable des radios
Juge au départ	Chef Steward
Juge à l'arrivée	Chef des dérapeurs
Chef des juges de portes	Chef de section



OFFICIEL de NIVEAU 1

